

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

SESSION ORDINAIRE DE 2014



COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance du 28 janvier 2014

Présentation de la 5^{ème} édition de l'enquête CEVIPOF

*Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité,
saine et équilibrée*

SOMMAIRE

Décès d'une personnalité associée	5
COMMUNICATIONS	6
Saisines	6
Adoption d'une étude	7
Traduction des travaux du CESE.....	7
Travaux présentés par des personnalités associées	8
Assemblée plénière du 11 février 2014	8
Restauration du Palais d'Iéna	9
PRÉSENTATION DE LA 5^E ÉDITION DE L'ENQUÊTE CEVIPOF	9
FAVORISER L'ACCÈS POUR TOUS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, SAINE ET ÉQUILIBRÉE	21
PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS.....	22
DISCUSSION GÉNÉRALE.....	29
UNAF - Mme Basset	29
Mutualité - Mme Vion.....	30
Artisanat - M. Le Lann	32
CFTC - Mme Courtoux	33
UNSA et CFDT - M. Rougier	34
CGT - Mme Hacquemand	35
Associations - M. Leclercq	36
CGT-FO - M. Nedzynski.....	38
Entreprises - M. Lebrun.....	39
Personnalités qualifiées - M. Hochart.....	40
Personnalités qualifiées - M. Lucas	42
Coopération - Mme de l'Estoile	43
CFE-CGC - Mme Couturier	44
Outre-mer - M. Budoc	46
Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse - M. Djebara...	47
Agriculture - Mme Lambert	48
Environnement et nature - Mme Laplante	49
VOTE SUR L'ENSEMBLE DU PROJET D'AVIS.....	51
ANNEXES	53
Annexe : <i>Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée</i> - Diaporama illustrant les propos de M. Thierry Damien, rapporteur	55

Présidence de M. Jean-Paul Delevoye

La séance est ouverte à quatorze heures trente.

M. le Président. La séance est ouverte.

Mes chers collègues, je tiens, en votre nom à tous, à souhaiter la bienvenue au secrétaire général du Conseil économique et social de la Grèce, M. Apostolos Xyrafis.

(Applaudissements)

Aujourd'hui, nous pouvons mesurer l'importance du rôle qu'il joue dans une société très préoccupée par les contraintes qu'elle subit et les espérances à nourrir. En tout cas, Cher Apostolos Xyrafis, nous sommes ravis de vous retrouver.

Décès d'une personnalité associée

M. le Président. Nous avons été douloureusement surpris, ce 26 janvier 2014, en apprenant le décès d'une personnalité associée en exercice, M. Xavier Woimant. Vétérinaire de formation, après un passage dans l'enseignement, il devient vétérinaire clinicien, tout d'abord en province, puis en région parisienne. C'était un homme discret, avec un appétit permanent pour l'échange, pour apprendre, et qui ne faisait rien sans passion. Il était attaché au projet de reconstruction de *L'Hermione*. Avec son épouse Line et son fils, il créa un site dédié à sa passion des frégates et mis en ligne le fruit de ses recherches au Centre d'accueil de recherche des archives nationales.

Particulièrement fier d'avoir été nommé au Conseil économique, social et environnemental, en qualité de personnalité associée, le 6 mars 2012, il participait activement aux travaux préparés par la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

Depuis le printemps dernier, il était malade, mais de nouveau présent aux réunions au cours des mois écoulés. Il s'investissait malgré tout sur les différentes thématiques ; d'ailleurs, pour lui, c'était un moteur et un soutien. Chaque mercredi, il était très attentif à discuter, à échanger avec les membres de section, les considérant comme des amis et un peu un soutien permanent et de proximité.

Il avait tenu à participer au traditionnel repas convivial de la section qui a suivi la réunion du 8 janvier dernier. Bien que fatigué, personne n'imaginait qu'il allait nous quitter aussi brutalement, laissant ses trois enfants, Séverine, Stéphanie et Maxime ainsi que son épouse, plongés dans la douleur.

Ses obsèques auront lieu ce vendredi 31 janvier à l'église Saint Honest de Yerres. Mme la secrétaire générale nous y représentera. Je voudrais présenter à sa famille, aux membres de la section, à toutes celles et ceux qui l'ont côtoyé et eu avec lui des échanges toutes mes sincères et profondément attristées condoléances.

Je vous invite à respecter une minute de silence.

(L'assemblée observe une minute de silence)

COMMUNICATIONS

M. le Président. En début de réunion du Bureau, ce matin, M. Guy Vasseur, en qualité de vice-président, a fait part de l'invitation de la FNSEA au salon de l'agriculture pour l'ensemble des membres du Bureau. Cela aura lieu le 26 février 2014.

J'ai également fait part de l'invitation d'un chef d'entreprise pour visiter le marché de Rungis également avec les membres du Bureau, le 20 février prochain, à 4 heures du matin.

J'ai aussi présenté toutes nos félicitations à notre collègue, M. Raymond Soubie, pour la réussite du 15^{ème} anniversaire de l'AEF, agence de presse spécialisée dans le social, qui fut un grand moment de rencontre pour les abonnés et les professionnels du domaine social. M. Soubie, je salue la qualité des informations, leur fiabilité, leur rapidité, leur réactivité et souligne la fierté que nous avons de partager avec vous votre réussite.

Saisines

M. le Président. Le Bureau a validé à l'unanimité la proposition d'autosaisine présentée par M. le président de la section des affaires européennes et internationales en vue d'un projet d'avis intitulé *L'Union européenne à la croisée des chemins*, qui sera présenté en séance le 13 mai prochain.

Nous avons invité le président Yves Veyrier à échanger avec nous pour faire part des débats qui avaient traversé sa section sur la pertinence ou l'intérêt d'organiser une semaine européenne qui démarrerait le 9 mai ici même, au moment de la fête de l'Europe, par un rassemblement des jeunes et serait ponctuée le 13 mai par la présentation du projet d'avis, à quelques jours des échéances européennes.

Le Bureau a exprimé ses réserves par rapport à la proximité de cette échéance politique et souligné toutes les précautions à prendre pour éviter d'être instrumentalisé par une thèse ou par une autre ; mais beaucoup d'autres membres du Bureau ont souhaité poursuivre la réflexion et voir de quelle manière le CESE pourrait profiter de cette période pour sensibiliser nos concitoyens sur les enjeux européens. Le débat reste donc ouvert.

Par contre, à une très large majorité, peut-être à l'unanimité, le Bureau a estimé qu'il était peut-être opportun de commencer à réfléchir sur un colloque pour après les élections, car si les sondages confirment les tendances, le paysage européen ne sera alors plus du tout de même nature. Il sera donc probablement intéressant que nous réfléchissions à la vision européenne post-élections.

Adoption d'une étude

M. le Président. Le Bureau a également adopté à l'unanimité l'étude intitulée *La stratégie d'investissement social* qui sera présentée le 11 février prochain par M. Bruno Palier, rapporteur, au nom de la section des affaires sociales et de la santé.

Cette présentation sera suivie d'un débat en présence de M. Louis Gallois. Il devrait être là pour entendre la présentation de l'étude, puis réagir par rapport à celle-ci.

Traduction des travaux du CESE

M. le Président. Le Bureau a examiné et statué pour tenter d'apporter une réponse à la question qu'un certain nombre d'entre vous ont posée, sur la possibilité de traduire nos documents en langue étrangère. Le Bureau a pris la décision suivante : seuls les avis et les synthèses les concernant pourront être traduits. Par exception, le Bureau pourrait autoriser la traduction des rapports en complément de l'avis, partiellement ou en totalité. Le Bureau peut aussi autoriser, par exception, la traduction des études.

En revanche, le Bureau a souhaité que - concernant les projets de diffusion internationale, en association étroite avec le conseiller diplomatique - l'avis puisse être porté à la connaissance du Bureau afin de voir la pertinence de la traduction dans la perspective de nos relations diplomatiques. Toutefois, le Bureau n'a pas souhaité préciser que la traduction ne pourrait se faire qu'en anglais, car certains documents pourraient être traduits en allemand, en espagnol, etc.

Pour cette raison et compte tenu du règlement qui a été voté - et comme nous n'avions pas reçu l'avis du conseiller diplomatique - le Bureau a décidé de surseoir à la demande de traduction en anglais de l'étude *Internet : pour une gouvernance ouverte et équitable*. Cette demande sera présentée et étudiée lors du prochain Bureau, après consultation de notre conseiller diplomatique.

En revanche, une observation a été faite sur le retard de transcription sur le site de notre institution des rapports et des avis dont il était dit que les fiches de communication étaient systématiquement traduites en anglais et en espagnol. Nous allons vérifier tout cela.

Travaux présentés par des personnalités associées

M. le Président. Une question a été posée par M. Schilansky, président de la section des activités économiques, concernant les personnalités associées dont le mandat s'achève le 5 mars 2014. Il souhaitait savoir s'il leur serait possible de venir présenter leurs travaux après la fin de leur mandat. Le Bureau s'est référé aux pratiques antérieures et a considéré que leur investissement justifiait qu'une étude votée par la section puisse être présentée en plénière par son rapporteur même s'il avait perdu son statut de personnalité associée.

C'est la moindre des choses sur le plan de l'élégance et d'une reconnaissance quant à leur investissement.

Nous avons aussi considéré qu'une personnalité associée qui avait travaillé en collaboration avec le rapporteur d'un avis puisse également participer et assister à la présentation de cet avis postérieurement au 6 mars.

Cher Président, à vos deux questions la réponse est oui.

Le Bureau a validé l'ordre du jour de la séance du 11 février 2014. J'attire votre attention sur le fait qu'elle sera dense.

Assemblée plénière du 11 février 2014

M. le Président. Exceptionnellement, cette assemblée plénière débutera à 14 heures par la présentation par M. Bruno Palier, rapporteur au nom de la section des affaires sociales et de la santé, de l'étude sur *La stratégie d'investissement social*, en présence de M. Louis Gallois. Nous avons également souhaité la présence du commissaire européen, M. Michel Barnier, qui a donné son accord.

Le Bureau a estimé que compte tenu des compétences de M. Barnier, notamment sur la régulation du système bancaire, il était important qu'il entende aussi la présentation de l'étude par Mme Anne Guillaumat de Blignières et M. Jean-Pierre Milanese, rapporteurs au nom de la section de l'économie et des finances, sur *Les conséquences de Solvabilité II sur le financement des entreprises*.

Nous entendrons M. Palier sur *La stratégie d'investissement social*, et la réponse de M. Gallois, puis la présentation sur *Solvabilité II* et la réaction de M. Barnier. Vous aurez ensuite la faculté de poser un certain nombre de questions. Si vous souhaitez que des questions soient préalablement adressées à M. Barnier par les groupes, nous sommes disposés à les recevoir.

Restauration du Palais d'Iéna

M. le Président. Le Bureau a entendu M. Arnaud de Saint-Jouan, architecte en chef des monuments historiques, en présence de M. Gilles Beslay, notre chef du service de la logistique, sur l'historique de notre bâtiment et la nécessité de la réfection du béton.

Nous avons la volonté d'inscrire sur 4 ou 5 ans un plan d'investissement de 2 millions d'euros par an pour remettre en état la totalité du bâtiment qui est aujourd'hui considéré par M. l'architecte des monuments historiques comme remarquablement conservé mais avec l'urgence d'engager une restauration.

Nous avons imaginé un partenariat avec l'État d'un million d'euros, qui était la dotation normale à laquelle nous rajoutions un million émanant de la valorisation. Nous avons accepté, dans le cadre de l'effort de redressement des finances publiques, que la contribution d'un million d'euros de l'État soit diminuée au niveau de 750 000 euros ; ainsi nous pré-affecterons tous les ans 1 250 000 euros tirés des fruits de la valorisation pour engager sur 5 ans un programme d'à peu près 8 à 9 millions d'euros.

Nous vous demandons aussi de bien vouloir accepter les contraintes que l'on vous impose, suite à la panne d'un de nos ascenseurs ; les questeurs, avec la secrétaire générale, ont décidé de mettre en priorité la rénovation totale de cet ascenseur plutôt que de procéder à une réparation partielle qui aurait été quasiment aussi coûteuse.

PRÉSENTATION DE LA 5^E ÉDITION DE L'ENQUÊTE CEVIPOF

M. le Président. Mes chers collègues, à la demande du Bureau, nous avons souhaité entendre M. Pascal Perrineau sur les résultats de la 5^e édition de l'enquête CEVIPOF.

Je rappelle que cette enquête n'est pas, contrairement à ce que j'ai entendu, commanditée par le Conseil économique, social et environnemental. Je tiens à rappeler les choses car notre pays est aujourd'hui un pays qui devient champion des rumeurs, champion des fausses informations. Il est intéressant de rétablir la vérité.

Vous connaissez tous l'association CEVIPOF, sa qualité et le crédit moral de M. Pascal Perrineau qui est un observateur particulier de l'évolution de la société.

Nous avons souhaité nous associer au *baromètre de la confiance*, à hauteur de 3 800 euros nets, accompagnant d'autres institutions comme l'Institut Pierre Mendès France, la Fondation nationale des sciences politiques, Edelman France, etc.

Monsieur Perrineau entend intégrer maintenant dans ses sondages des questions qui concernent le CESE. Bien évidemment, comme nous démarrons, il

n'a pas de recul, de comparaison possible, mais il nous fera part de ses analyses. Nous avons en 2013 reconduit à l'identique la contribution de 2012, mais nous avons enrichi le questionnaire par rapport à 2012. Vous prendrez connaissance, tout à l'heure, des réponses qui ont été faites.

Notre contribution représente 5 % du coût total du baromètre CEVIPOF.

Enfin, nous avons aussi entendu que le CESE non seulement avait commandité l'enquête, mais avait censuré certains de ses résultats, au motif que cela le gênait. Vous imaginez que moi qui suis partisan de la vérité et de la réalité, j'ai trouvé cela surprenant. Je veux vous lire - car il ne le fera peut-être pas - la réponse qu'en notre nom M. Perrineau a faite aux journalistes en disant : *« J'ai lu avec attention l'article que vous consacrez à la vague 5 du baromètre de confiance politique du CEVIPOF. Certains éléments que vous avancez sont inexacts. Cette enquête n'a jamais été "commandée par le CESE" qui se contente de participer à son financement, comme d'autres l'ont fait dans le passé.*

D'autre part, il n'y a aucune censure, ce dont vous auriez pu vous rendre compte si vous aviez participé à la conférence de presse organisée le 13 janvier 2014 au CEVIPOF, où nombre de résultats que vous présentez comme censurés par le CEVIPOF ont été présentés et commentés. Il n'y a donc aucune volonté de cacher certains résultats ni de la part du CEVIPOF ni de la part du CESE.

Le document de 41 pages présenté n'a été élaboré que pour offrir une première sélection de résultats qui nous semblaient, à tort ou à raison, les plus significatifs ; d'ailleurs, une fois que les chercheurs du CEVIPOF auront examiné attentivement et utilisé toutes les données l'ensemble du rapport sera mis en ligne ».

Je souhaitais vous apporter ces précisions pour que nous soyons attentifs : notre démocratie est fragile. Nous ne devons pas fuir les débats mais j'invite chacune et chacun d'entre vous - et je sais que vous êtes nombreux - à apporter notre intelligence et notre différence, à nourrir les débats et non pas à les instrumentaliser.

Merci de cette sagesse. Nous ne pouvons pas demander à nos concitoyens des efforts que nous ne ferions pas nous-mêmes.

Je donne la parole à Monsieur Perrineau.

M. Perrineau, directeur du centre de recherches politiques de Sciences-po. Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers, merci de m'accueillir pour rendre compte de cette vague 5 du baromètre de la confiance politique qui porte de plus en plus mal son nom. Il avait été créé en 2009, je l'avais fait au moment de la crise économique et financière. Avec beaucoup de chercheurs du CEVIPOF, nous nous étions dit qu'il fallait inventer, concevoir un baromètre qui prenne la température de la société française.

Aujourd'hui ce baromètre ferait mieux de s'appeler le « *baromètre de la défiance politique* » plutôt que de la « *confiance* ». Mais cette question de la confiance n'est pas une question intellectuelle. C'est une question essentielle depuis que la démocratie participative existe.

Un des pères fondateurs de la révolution disait : « *le pouvoir vient d'en haut, la confiance vient d'en bas.* »

Au fond, aucune démocratie ne peut véritablement fonctionner quand on arrive à un degré très faible de confiance. Donc ce baromètre tente de mesurer, non seulement la confiance politique, mais tous les cercles de la confiance : économique, politique, sociale, sociétale, les uns avec les autres, dans l'avenir, en soi-même.

La vague 5 du baromètre - et je remercie le CESE de son aide - est réalisée en novembre/décembre depuis cinq ans. Les principales conclusions sont les suivantes et certaines ont été reprises dans un article du journal *Le Monde* du 14 janvier, intitulé : *Les Français s'enfoncent dans la dépression collective*.

Le premier point, c'est une dégradation du climat général de l'opinion. D'une certaine manière, il n'est pas absurde de parler de dépression collective. En effet, pour la première fois depuis 2009, quand nous proposons quatre mots positifs et quatre mots négatifs aux Français caractérisant le plus leur état d'esprit actuel, ce qui vient en tête c'est la morosité. Ce thème depuis 2009 a progressé de presque dix points. Ensuite, viennent la lassitude, la méfiance et très loin derrière les thèmes positifs de sérénité et de bien-être. Les Français dépriment. Ils sont moroses au mieux, déprimés au pire.

Quand les Français se projettent sur les générations à venir, pour 72 % d'entre eux, les jeunes auront moins de chance de réussir que leurs parents. Cet *item* est en hausse très sensible depuis 2009. Quand on demande à l'opinion de se projeter, à 72 %, donc dans tous les milieux sociaux, toutes les tranches d'âge et toutes les régions, on considère que nos enfants s'en tireront beaucoup moins bien que nous-mêmes dans la société de demain. Donc une dégradation globale d'ampleur.

Deuxième point. Jusqu'à maintenant, on distinguait une méfiance en haut et une confiance sociale en bas. Il y avait depuis 2009 une confiance très retenue vis-à-vis du monde « d'en haut », que ce soit le monde politique, économique, intellectuel ou médiatique. Il existait en bas une confiance sociale, les uns dans les autres, qui restait forte. Si vous vous reportez aux données sur le site du CEVIPOF, vous voyez que cette confiance sociale en bas continue à perdurer mais s'érode. Parfois, elle s'érode fortement. Cette deuxième leçon est peut-être plus préoccupante. Les Français continuent à avoir confiance dans la famille, dans les amis, dans les voisins, mais dès que vous élargissez le cercle et que vous demandez « *Avez-vous confiance dans les gens d'une autre nationalité, d'une autre religion ?* », l'altérité dans le système entraîne une dégradation : *les personnes d'une autre nationalité*, 60 %, moins douze points par rapport à 2009 ; *les personnes ayant une autre opinion religieuse*, 66 %, moins sept points par rapport à 2009 ; *on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres*, 75 % des Français partagent ce sentiment, plus neuf points par rapport à 2009.

Tous les signes sont réunis du sentiment que les Français vivent une dégradation du vivre ensemble. Ils restent encore majoritairement optimistes, mais cela se dégrade. Pour l'avenir, une assemblée comme la vôtre doit être très sensible à cette dégradation du vivre ensemble. Quel type de discours, d'attitudes, de mesures à prendre pour recréer cette confiance en bas qui se dégrade ou pour arrêter ce mouvement. Ce sont des vraies questions que doivent se poser les décideurs.

Troisième leçon, cette dégradation amène chez les Français un poison délétère, le renforcement du sentiment fataliste, l'hétéronomie. On fait des choses quand on a le sentiment d'être autonome. Quand on a le sentiment d'être le jouet des circonstances, le dynamisme d'une société est profondément atteint. On le voit dans des *items* comme « *les personnes de mon pays ont la possibilité de choisir leur propre vie, j'ai un contrôle sur mon propre avenir* ». Tous ces *items* concernent un Français sur deux et se sont dégradés en cinq ans. S'installe un fatalisme, une forme de résignation.

Quatrième élément, les Français peuvent être sceptiques ou défiants vis-à-vis du monde d'en haut, de plus en plus mesurés quant à la confiance accordée dans la société, mais ils ont encore parfois un optimisme quant à leur propre sort. Mais, même là, cela se dégrade. « *Je suis toujours optimiste quand je pense à mon avenir, j'ai une image positive de moi-même* » ; sur tous ces *items*, la dégradation est entre cinq et dix points sur les cinq dernières années. L'image de soi-même dans la société est profondément atteinte. Ne croyez pas que les pessimistes sont toujours les mêmes. Les plus optimistes sont les 65 ans et plus, les électeurs écologistes et ceux de François Bayrou. Ces électorats sont les plus aisés en termes de capital économique et culturel avec beaucoup de professions libérales et de cadres supérieurs.

Un *item* intéressant porte sur les catholiques pratiquants réguliers qui ont une vision davantage positive de la société, des autres, de leur avenir et du rôle qu'ils jouent dans la société. Une montée du pessimisme personnel évident.

Sur la perception qu'ont les Français de la sphère économique et politique, la défiance atteint des sommets. Depuis deux ou trois ans, on le répète chaque année et l'année suivante, c'est pire. Les sommets peuvent toujours être surmontés. 60 % des Français disent que dans les prochains mois leur situation financière va se dégrader. 65 % sont encore plus pessimistes sur la situation financière du pays.

Quant à la perception de toutes les mesures que le gouvernement et le Président de la République tentent de mettre en œuvre, des entreprises et de la compétitivité, 69 % des Français estiment que les entreprises aujourd'hui ne sont pas compétitives. En un an, cela a progressé de six points. En termes d'opinion, les mesures mises en place « ne prennent pas ».

La sphère politique : était-il possible d'aller plus loin dans la défiance politique ? Oui et pas seulement dans les sondages d'opinion. Regardez ce qui se passe dans la rue, la manifestation du « jour de colère ». Il existe de multiples manifestations et une dégradation très profonde dans le pays.

Lorsqu'on demande aux Français ce qu'ils pensent de la politique, on leur propose quatre *items* positifs et quatre *items* négatifs. La méfiance arrive en tête (+ 8 points par rapport à 2009), puis le dégoût (1 Français sur 3, + 8 points), l'ennui et la peur. Les *items* positifs arrivent sensiblement derrière. Ceux pour lesquels la politique suscite de l'enthousiasme représentent 1 % de l'opinion publique.

Depuis cinquante ans, nous n'avons jamais été dans une telle situation. 87 % des Français (+ 6 points) - il est rare d'atteindre de tels pourcentages - nous disent : « *Les responsables politiques ne se préoccupent pas ou très peu des préoccupations des gens comme nous* ». C'est une crise abyssale de la représentation.

Beaucoup d'observateurs disaient : « *C'est difficile, mais on a atteint un palier*. » Ce n'est pas le cas. La progression est constante et, chaque année, le fossé se creuse. Toutes les institutions publiques sont touchées, sauf une, ce qui est rassurant à quelques semaines des élections municipales : le conseil municipal et la figure du maire (à partir du moment où c'est votre conseil municipal et votre maire). Toutes les autres institutions politiques sont en-dessous de la barre des 50 %, la plupart en dessous de la barre des 30 %, certaines en dessous de la barre des 20 %.

Cette forte dégradation de la confiance politique touche de manière extrêmement forte la perception que les Français ont du fonctionnement de la démocratie. Sept français sur dix (69 %) considèrent aujourd'hui que la démocratie en France ne fonctionne pas très bien. Cela vous montre la dimension de l'espace protestataire, qui gît au creux de cette réponse. Par rapport à 2009, c'est 21 points supplémentaires. C'est rarissime...

Dans ce paysage, il y a néanmoins quelques points positifs : la confiance que les Français continuent à avoir dans les institutions publiques et dans l'État régalien. 74 % des Français interrogés affirment avoir confiance dans l'armée, 68 % dans la police, 79 % dans les hôpitaux publics (pour le visage de l'État-providence). En revanche, la perception qu'ils ont de l'école publique se dégrade.

On voit bien comment la vieille culture étatique française tient bon dans ce paysage quelque peu dégradé. Toutes les autres institutions n'ayant pas de dimension publique sont largement en dessous de 50 %. Les seules institutions qui flirtent avec la barre des 50 % sont l'église catholique (46 %), la justice (44 %). Les partis politiques sont à 11 %. Avec 28 % (- 7 points), les syndicats n'ont jamais été aussi bas dans les sondages depuis 2009, à l'heure où ils sont invités à participer à un processus de concertation sociale de première ampleur.

La politique, ce n'est pas simplement des institutions. Ce sont aussi des femmes et des hommes. Or, on passe régulièrement sous la barre des 50 %, voire en dessous de 40 %. Vis-à-vis des *leaders* de premier plan, il y a un véritable tir aux pigeons en matière de confiance accordée aux plus hautes incarnations du pouvoir politique de l'État.

La confiance vis-à-vis du Président de la République, vis-à-vis du Premier ministre et des ministres, à une ou deux exceptions près, est extrêmement faible. Ce déficit de confiance vis-à-vis de la majorité élue en 2012 ne se traduit pas par un transfert de confiance dans l'opposition. Il n'y a pas plus, aujourd'hui, de confiance dans la droite pour gouverner que de confiance dans la gauche. L'immense majorité des personnes interrogées n'ont confiance ni dans la gauche, ni dans la droite (60 %, + 8 points). Un électeur de droite sur deux n'a pas confiance dans la droite et un électeur de gauche sur deux n'a pas confiance dans la gauche. Le ver est véritablement dans le fruit...

Dans ce contexte, les notions bi-séculaires de droite et de gauche ne veulent plus dire grand-chose pour les Français, même quand ils se sentent de droite ou de gauche. Pour 73 % des personnes interrogées, ces notions ne veulent plus dire grand-chose (pour les électeurs de droite comme pour les électeurs de gauche). Cela vous montre l'ampleur de la perte des repères.

Quittons le domaine politique.

On cherche à resituer cette confiance et ces différents cercles de la confiance dans l'évolution des valeurs et des systèmes d'attitude que les Français ont en tête. Des mouvements tout à fait importants, depuis la crise économique et financière de 2009, des *trends* de longue durée se mettent en place dans la société française. J'en citerai cinq.

Le premier peut être rassurant, les autres très préoccupants.

L'enjeu de l'immigration : 67 % des personnes interrogées considèrent qu'il y a trop d'immigrés en France (+ 18 points depuis 2009).

Presque 50 % des personnes interrogées sont favorables au rétablissement de la peine de mort (+ 18 points).

Comme ce sont des *items* lourds, et que j'avais, avec *Le Monde* et la Fondation Jean Jaurès, une autre enquête sur les fractures françaises, nous avons posé la question. Quelques semaines plus tard, ces tendances sont entièrement confirmées. Il se passe quelque chose dans la société française, une forme de durcissement. Ne portons pas un jugement de valeur ; nous sommes là pour comprendre. Ce durcissement est extrêmement sensible ; ne croyons pas que c'est une catégorie contre l'autre ; il touche tous les électors. Dans l'électorat de François Hollande, un électeur sur deux considère qu'il y a trop d'immigrés en France, un électeur sur trois qu'il faudrait rétablir la peine de mort. Certes, la droite est plus vigoureuse là-dessus, mais la gauche l'est aussi.

Deuxième remarque : le protectionnisme. Dans ce monde qui est touché par l'ouverture politique, économique, sociale, culturelle et migratoire, la solution de se protéger davantage du monde actuel emporte maintenant les suffrages de manière claire. Ce n'était pas le cas, il y a cinq ans, où la réponse de l'ouverture l'emportait. La demande de protection a progressé de 17 points en cinq ans. Nous sommes à quelques mois des élections européennes et, le moins que l'on puisse dire, c'est que les grands affects positifs que les Français pouvaient ressentir vis-à-vis de l'Union européenne appartiennent au passé, voire à un lointain passé...

La France aux côtés des Pays Bas, de l'Allemagne, de la Belgique et du Luxembourg dans les eurobaromètres, c'est un vieux souvenir ! L'anti-européanisme est en train de progresser de manière vigoureuse. Les Français qui considéraient qu'appartenir à l'Union européenne était une bonne chose ne sont plus qu'un gros tiers (- 12 points).

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre et lire les sondages des intentions de vote pour les élections européennes. Il s'agit de milieux bien précis qui, aujourd'hui, considèrent que l'Union européenne est encore une bonne chose. Ce sont des milieux qui s'isolent peu à peu.

On retrouve une perception positive chez les électeurs écologistes, chez ceux de l'UDI, les catholiques pratiquants réguliers, qui ont, contrairement à ce que l'on dit très souvent, une conception ouverte, chez les professions libérales et les cadres supérieurs, mais au-delà de ces milieux, cela ne représente pas des millions d'électeurs.

Les perceptions négatives, ou très sceptiques vis-à-vis de l'Europe, commencent à l'emporter.

Quatrième *item* que les journalistes, parfois, visent de manière trop hâtive : aujourd'hui, un Français sur deux nous dit : «*Au fond, avoir à la tête du pays un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du Parlement et des élections, ce serait peut-être une bonne chose*». Comme ce sont des *items* préoccupants - là aussi, je l'ai fait vérifier par la deuxième enquête ; on retrouve exactement ce même type de tendance.

En même temps, on demande aux Français : «*Est-ce que vous êtes attachés à la démocratie ?*» Les gens disent : «*Oui*». Il faut lire les deux ensemble ; ce n'est pas une demande de dictature. Cela, c'est une lecture rapide, hâtive, pavlovienne. Ce n'est pas une demande de dictature. Les Français ne veulent pas de dictature ; ils sont 12 % à vouloir une dictature militaire. Ce n'est déjà pas mal ! Ça fait du monde !

Là, c'est autre chose : c'est la résurgence, comme souvent quand la France est dans une situation de crise - politique, économique ; souvenez-vous, à la fin du XIXe siècle, la demande du général Boulanger, en 1958, une IVe République qui tremble sur les fonts baptismaux, qui ne sait pas se dépêtrer de la question coloniale - du mythe de l'homme fort, de l'homme providentiel, qui réapparaît.

Et nous sommes peut-être en train d'entrer dans une telle phase. Notre vieux tempérament de démocratie plébiscitaire, de démocratie bonapartiste, d'un homme fort par rapport à un homme faible, d'un homme hors normes par rapport à un homme normal, - on pourrait rattacher cela à l'actualité - réapparaît et a un véritable espace. Encore faut-il qu'il y ait des hommes providentiels... ou des femmes providentielles. C'est l'homme au sens générique.

Pour l'instant, le problème est que l'on n'en voit pas venir en termes d'opinion. Il y en a certainement qui se vivent comme providentiels... Beaucoup trop ! Mais le vrai homme providentiel... Vous voyez que, dans les années 1957-1958, l'espace était occupé par le général de Gaulle. Aujourd'hui, l'espace est très fréquenté, mais il y a peu d'appel du côté de l'opinion.

Dernier point : en même temps qu'il y a ces tendances, l'opinion publique est en train d'évoluer. Ce n'est pas simplement l'équipe au pouvoir, le socialisme gouvernemental - ou présidentiel - qui évolue, c'est également l'opinion. Et les deux évolutions ont certainement quelque chose à voir. Il faut *desserrer l'étoupe de l'État sur les entreprises* ; 59 % des Français partagent ce sentiment, soit + 16 points par rapport à 2009...

On le voyait déjà l'année dernière : ces *items* sont maintenant majoritaires alors qu'ils ne l'étaient pas du tout en 2009, et dans toutes les catégories de la population sauf chez les Français sans religion, mais qui sont le socle de la gauche la plus traditionnelle, et dans tout l'électorat de la gauche sauf dans l'électorat de François Hollande, où ils sont à peu près partagés : 44 % considèrent qu'il faut desserrer l'étoupe, 53 %, qu'il faut que la puissance publique continue à réguler fortement les choses.

Voilà quel est le paysage dans lequel des assemblées comme la vôtre doivent agir, qui est un mélange à la fois de scepticisme et de défiance, mais également, même si cela se dégrade, d'une confiance en bas.

Reste un défi énorme pour les élites politiques, administratives, économiques, intellectuelles et autres : comment fait-on pour arrimer de nouveau à cette confiance d'en bas une confiance qui viendrait d'en haut et qui, pour l'instant, est comptée sur les doigts d'une main, et même, d'une demi-main ?

Merci.

(*Applaudissements*)

M. le président.- Merci, Monsieur Perrineau.

Y a-t-il une demande de parole ?

La parole est à Mme Parisot, du groupe des personnalités qualifiées.

Mme Parisot. Merci, Monsieur le Président.

Bravo, Monsieur Perrineau. C'est passionnant, important et évidemment très intéressant pour nous tous. Je voudrais simplement apporter quelques remarques. Ce ne sont pas des questions même si, bien sûr, vous pourrez réagir.

Première remarque, pour se rassurer un peu : les études à la fin des années cinquante/début des années soixante, du plus vieil institut de sondage français - je ne citerai pas le nom ! - montrent également qu'une très large majorité de Français doutent de leur avenir, c'est-à-dire que, même à cette époque-là - je vous transmettrai ces sondages - au début des Trente Glorieuses, on a du mal à croire que l'avenir de ses enfants sera forcément meilleur que son propre avenir.

Deuxième remarque : personnellement, dans l'enquête, un des *items*, une des questions qui m'a le plus troublée et inquiétée, c'est celle sur la démocratie et le décrochage que vous mettez en lumière.

Il faut quand même que nous mettions l'ensemble de cette étude dans un contexte extraordinaire au sens propre de l'adjectif. Nous sommes dans une période phénoménale. Jamais le monde n'a connu une telle crise, d'une telle ampleur et sur une telle durée.

Or, sur cet *item* de la démocratie, je ne crois pas me tromper en disant que, aux États-Unis aussi, dans plusieurs enquêtes, on a vu qu'il y avait un doute sur la démocratie, un doute sur les institutions et leur fonctionnement compte tenu de la crise financière déclenchée en 2007 et 2008.

On est donc quand même dans une période unique, pas simplement à l'échelle de la France ou de l'Europe, mais à l'échelle planétaire.

Troisième et dernière remarque, un peu en forme de question : ce que vous rappelez sur l'immigration, la peine de mort, est absolument terrifiant, et je crois qu'il faut que l'on se demande ce que nous dit en ce moment la société, mais il faut aussi se demander comment les instances publiques, et notamment politiques, s'adressent à la société.

Ce que révèlent les + 18 points sur l'immigration, la peine de mort ou le décrochage sur l'Europe, c'est surtout la force d'un discours, en particulier sur ces sujets-là et la faiblesse de tous les autres discours, soit pro-européens, soit anti tout ce que vous comprenez.

Il y a là, à mon avis, une lacune d'offre politique manifeste.

M. le Président. Merci, Mme Parisot. Je partage ce point de vue.

La parole est à M. Le Bris, du groupe des personnalités qualifiées.

M. Le Bris. Merci à M. Perrineau pour sa très belle présentation. J'ai une question. Vous nous dites que 79 % des Français pensent que les hommes politiques ne s'occupent pas des problèmes des gens, et vous indiquez par ailleurs que la confiance que les Français accordent à leurs maires, pourtant hommes et femmes politiques, demeure très importante. Ce n'est pas nécessairement une contradiction, mais je voudrais que vous nous éclairiez éventuellement sur ce point si vous pensez que c'est possible.

Cela pourrait-il vouloir dire que nous ne sommes pas allés assez loin à ce jour dans la voie de la décentralisation, ou en tout cas, dans la perception qu'ont les citoyens de la clarté de celle-ci ?

M. le Président. En d'autres termes, y a-t-il une liaison entre proximité et confiance ?

La parole est à M. Aschieri, du groupe des personnalités qualifiées.

M. Aschieri. Lorsque l'on regarde les courbes, on a le sentiment que certaines se sont infléchies de manière particulièrement sensible entre 2012 et 2013. Je pense, par exemple, à la courbe sur la démocratie. Est-ce une illusion d'optique ou cela dit-il quelque chose sur la période 2012-2013 et, dans ce cas, quoi ?

M. le Président. La parole est à M. Bougrain Dubourg, du groupe environnement et nature.

M. Bougrain Dubourg. Considérant que les maires ont la confiance, à mon avis, il faut garder le cumul des mandats pour restaurer la confiance dans le monde politique !

Plus sérieusement, avez-vous une indication sur la confiance accordée aux associations ?

M. le Président. La parole est à M. Veyrier, du groupe de la CGT Force ouvrière.

M. Veyrier. Je demeure toujours un peu intrigué par les sondages et les réponses à ceux-ci. J'ai le sentiment que l'on a les réponses aux questions que l'on pose. On répond souvent en tendance car on compare, mais le problème est que, souvent, on compare aux mêmes questions et donc aux mêmes réponses.

Je ne suis pas de ceux qui sont inquiets du peuple, de la population, de la société ou de ce qu'elle pense par rapport à ce qu'elle a pu penser hier. Je ne pense pas que l'on soit en régression. Je pense que l'on est confronté à une crise ; Mme Parisot évoquait une crise politique d'une ampleur sans précédent, sans doute, en tout cas par rapport aux années passées. Ce qui m'inquiète le plus - et d'une certaine manière vous l'avez souligné - c'est que face à l'économie, l'ambition politique semble manquer. On a l'impression que l'on est corseté et qu'il n'y a plus d'autre issue.

Je ne veux pas faire renvoi à un débat actuel, mais on a le sentiment que l'on se remet dans les mains de la seule économie pour nous sortir d'une situation où le politique n'aurait plus d'issue politique.

M. le Président. La parole est à M. Khalfa, du groupe des personnalités qualifiées.

M. Khalfa. M. Perrineau, merci pour votre présentation. Les résultats de cette étude sont assez consternants mais, hélas, guère étonnants. Ils renvoient à la situation dans laquelle nous sommes ; or, cette situation n'est pas extraordinaire au sens où on ne l'aurait pas connue. En effet, elle rappelle une autre situation, celle que nous avons connue dans les années trente, où il y avait la combinaison d'une crise économique, d'une crise sociale et d'une crise politique.

Dans les années trente, nous avons eu les mêmes tentations qui, hélas, ont abouti dans certains pays à l'autoritarisme, à la dictature, au recours à des personnalités charismatiques ou pseudo-charismatiques, à des chefs.

En effet, la réponse à cette situation ne peut venir que du politique. Dans une situation pareille, comment faire renaître l'espoir parmi nos concitoyens ? Pour cela, la question des politiques mises en œuvre est totalement décisive, car cela ne peut être que désespérant que les gouvernements aux étiquettes différentes se suivent et affichent les mêmes politiques. Nos concitoyens ont l'impression que leur vote ne sert à rien et qu'ils sont dessaisis de tout choix politique.

M. le Président. La parole est à M. Dulin, du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse.

M. Dulin. Y a-t-il des impacts au niveau générationnel, notamment concernant la nouvelle génération ; notre génération est-elle aussi impactée par ces tendances ou y a-t-il des différences ?

M. le Président. On a beaucoup parlé d'institutions, d'hommes ou de femmes politiques, de conséquences sociales sur l'immigration, etc. Aujourd'hui, ne sommes-nous pas victimes d'une panne d'idéologie politique ou de stratégie ? N'y a-t-il pas un manque de pensée politique qui permette de nourrir une croyance ?

M. Perrineau. Sur les moyens de contextualiser les demandes d'autorité, parfois extrêmement viriles - au sens d'une virilité agressive - qui sourdent du fond de la société française, toutes les enquêtes montrent - et c'est relativement rassurant - qu'aujourd'hui et pas simplement en France, mais dans les pays européens, il y a un développement et un attachement des opinions au développement des libertés privées, personnelles, de la liberté de choix : la contraception, la liberté de choisir son conjoint, toute une série de libertés privées...

En même temps - et parfois chez les mêmes individus - beaucoup d'observateurs refusent de penser que ce développement des libertés privées débouche sur une demande d'ordre public. Puisque l'on dit « *il faut que les 100 000 fleurs de la liberté privée s'épanouissent* », on se rend compte que plus il y a de libertés privées, plus le problème de la régulation de ces choix individuels est difficile et plus la demande de régulation publique, d'ordre public est forte. Il faut agir, mais ce n'est pas l'ordre des années trente, c'est un ordre qui respecte ces libertés privées.

Dans ces données, il faut lire cela, ce double mouvement libertés privées/ordre public. C'est assez cohérent puisque, plus il y a de libertés privées, plus il faut de régulation.

Par ailleurs, une de vos questions porte sur la politique aujourd'hui, la démocratie en France, etc. Je ferai deux remarques : l'incarnation et la verticalité de la démocratie.

D'abord, la verticalité de la démocratie. Ce n'est pas abstrait du tout. La démocratie, particulièrement présidentielle ou semi-présidentielle, a beaucoup vécu sur le schéma du général de Gaulle, qui était le schéma de la verticalité et qui, en plus, correspondait à un vrai tempérament de la droite que mon maître, René Rémond, avait bien vu : celui de la droite bonapartiste. L'essentiel de la droite s'y retrouvait.

Puis, le niveau d'études moyen augmentant, les libertés privées augmentant, on a voulu introduire dans cette verticalité une démocratie à l'horizontale. Ce sont toutes les thèses de la démocratie participative, etc.

Le problème c'est qu'aujourd'hui, la société française est à la recherche d'une articulation entre cette verticalité et cette horizontalité. L'horizontalité ne veut pas dire qu'il faille abandonner la verticalité, mais il faut inventer une autre verticalité, pas celle de la fin des années trente ou des années cinquante. C'est un effort d'imagination et c'est aux politiques de réfléchir à cela ; moi, je ne fais pas de politique.

Ensuite, la question de l'incarnation. Qu'on le veuille ou non, que l'on soit en démocratie présidentielle ou parlementaire, à la fin des fins, la politique c'est de l'incarnation, surtout à l'heure où il n'y a plus d'idéologie. Avant, l'homme ou la femme - à cette époque, vous m'excuserez, plus souvent les hommes ! - avançait chargé de cette cuirasse idéologique. Quand on ne l'a plus, on est renvoyé à soi-même. Mais il faut faire attention. Vous m'excuserez de cette cursive, mais un très bel historien, mort maintenant, Ernst Kantorowicz, a écrit « *Les deux corps du roi*. ». Il disait « *même dans l'autorité monarchique, le roi a deux corps : son corps réel et le corps de la Nation qu'il incarne*. » Dans la politique qui s'est désidéologisée, beaucoup de Présidents de la République française ou de Premiers ministres croient véritablement que c'est le premier corps qui l'emporte sur le second. Non. Il faut retrouver une articulation entre le premier corps et le second corps, celui de la Nation. C'est cela qui va recréer de la crédibilité en matière politique. Je le pense profondément. Ce n'est pas en se présentant en short, en jogging ou derrière une Vespa que, véritablement, le second corps de la Nation pourra réexister. À mon avis, c'est très lourd.

Le sentiment de dépossession par rapport à la sphère politique n'est pas là par rapport à l'homme politique de proximité. Le seul qui surnage est celui de l'autorité quand elle s'exerce en proximité : le maire et les conseillers municipaux ; mais ce n'est pas une demande implicite de décentralisation, parce que du côté des conseillers régionaux - qui deviendront conseillers départementaux - généraux, en termes de perception, on est en dessous de la barre des 50 %.

Quant au « moment 2012 », oui, vous avez raison il y a un « moment 2012 ». Dans l'alternance de 2007, suivie de 2012 avec des hommes très différents, des discours très différents, il y a eu deux déceptions par le temps quinquennal qui ont été extrêmement rapprochées : la déception de 2008-2009 et la déception de 2012-2013. La déception est souvent mauvaise conseillère. On voit les courbes. Il y a des gens qui disent que c'est fini, ils se retirent du jeu, au mieux ils vont s'abstenir ou ils vont pousser leur « *coup de gueule* » dans le système. La colère va s'exprimer. Regardez sur le trottoir parisien : « jour de colère »... mais attention à la colère politique dans les urnes. Elle peut aussi s'exprimer. Ce ne sont pas ceux qui croient pouvoir toujours l'articuler qui en sont les bénéficiaires ; c'est compliqué cette affaire.

Je ne suis pas du tout inquiet du peuple. Je ne considère pas qu'il y ait de la régression, pas du tout. Je crois en revanche qu'il y a une recherche confuse dans les différents milieux du peuple français, d'autres formes d'autorités et de *leadership* politique et, à cet égard, l'on ne peut pas dire que la crise est partout la même en Europe ; la crise est beaucoup plus profonde en France que dans d'autres pays européens.

Regardez un instrument formidable : les sondages de l'euro baromètre. Dans les 28 pays, vous retrouvez les mêmes questions et le cas français vous allez le voir. Ce n'est pas un modèle que l'on a envie d'exporter. On a bien un pessimisme franco-français tout à fait particulier. On pourrait en parler pendant des heures. Il est en train de battre des records.

Quant aux associations, c'est la seule instance de la société civile qui fait l'objet d'un soutien majoritaire : 65 % des Français plébiscitent les associations. C'est à lire avec les résultats sur le maire ou la structure de proximité : les associations, c'est nous ; comme c'est nous le conseil municipal. Dans une petite commune on les connaît. Il y a de l'interconnaissance.

Sur le générationnel, il ne faut pas croire que les jeunes Français sont toujours sur des positions plus libérales, plus ouvertes que leurs aînés, pas du tout. Il y a une crispation et une inquiétude fortes dans la jeunesse française, particulièrement la jeunesse au travail parce que cela ne veut rien dire, la jeunesse. Les 18-24 ans, cela ne veut rien dire.

Il y a deux jeunesses : il y a la jeunesse que l'on connaît sur les bancs de la fac, etc., qui développe des attitudes encore pro-européennes, positives, toujours plus de libertés privées, etc., puis vous avez la jeunesse qui est au travail ou en recherche de travail qui développe d'autres attitudes. Elles sont à des années-lumière l'une de l'autre. Elles n'ont rien à voir. On le voit dans les sondages, les jeunes sont hyper inquiets pour l'avenir, parfois ils sont en demande d'ordre. Ne parlons pas de jeunesse, il y a des jeunesses.

Enfin, pour la panne idéologique, oui, bien sûr qu'il y a une panne idéologique, nous sommes sortis assez largement - bien qu'il y ait encore de vieux restes - de la phase très idéologique. M. Gauchet disait que le XXème siècle a été incroyablement idéologique comme siècle politique. On n'avait pas toujours à s'en réjouir : les dégâts de ces tropismes idéologiques ont été majeurs dans l'espace des droites comme dans l'espace des gauches.

Nous en sommes sortis mais nous sommes au milieu du gué. Nous savons très bien la politique idéologique que nous avons abandonnée, mais nous ne savons pas du tout la rive de la politique vers laquelle nous allons.

Nous sommes au milieu du fleuve, en plein tourbillon.

M. le Président.- Merci beaucoup pour cette présentation. Nous nous réjouissons du partenariat que nous avons conclu ensemble.

(Applaudissements)

FAVORISER L'ACCÈS POUR TOUS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, SAIN ET ÉQUILIBRÉE

M. le Président. Mes chers collègues, nous allons entendre la présentation du projet d'avis sur *Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée*, présentée par Thierry Damien, rapporteur, au nom de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, présidée par M. Joseph Giroud.

Je salue la présence, au banc du gouvernement et du Parlement, de M. Éric Zunino, sous-directeur de la politique de l'alimentation au ministère de l'Agriculture et de M. Claude Bertrand, chef du bureau nutrition et informations sur les denrées alimentaires, à la DGCCRF, au ministère de l'Économie et des finances.

PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS

M. le Président. Monsieur le rapporteur, vous avez la parole.

M. Damien, rapporteur. Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les élus, Cher François Jolivet, Mesdames, Messieurs les conseillers, Chers collègues, Messieurs les représentants des ministres, Mesdames, Messieurs, Xavier Woimant fut particulièrement actif au sein de notre section ; vétérinaire de métier il s'attachait à nous sensibiliser aux enjeux sanitaires des contrôles, persuadé que la confiance des consommateurs en l'alimentation reposait en premier sur la certitude que tout était mis en œuvre pour prévenir les accidents. Merci à lui. Je souhaite lui dédier cette présentation.

Merci à l'ensemble des membres de notre section, aux personnalités associées pour la qualité de leur investissement, la pertinence de leurs interventions. Ils ont contribué pas à pas à construire et à enrichir notre projet d'avis, éclairant de leurs compétences respectives nos débats.

Merci au président de la section, Joseph Giroud, attentif à l'équilibre, non pas alimentaire, mais de nos échanges passionnés, parfois contradictoires, soulevés par le sujet.

Mes remerciements vont également à Philippe Blumenfeld et Geneviève Darmon administrateurs et à Luis Felizardo, secrétaire de la section pour leur professionnalisme et leur grande patience lors de la rédaction de ce projet d'avis. Ils sont arrivés à construire des fiches très pédagogiques, à recueillir de nombreuses informations et à trouver, quand il le fallait, l'écriture fédératrice.

Merci aux personnes auditionnées qui ont partagé avec la section leur expertise et nous ont permis d'approfondir et de formuler les principales préconisations de ce projet d'avis.

Vous le devinez, sur un tel sujet, nos réunions furent toujours très animées et ne laissèrent personne indifférent : de la tenante de la pomme de terre épluchée à la main, au gourmet ravi par le coq au vin d'Alsace, de l'amateur du melon bien rond, au spécialiste du bar de ligne, de l'adepte des produits bio, jusqu'à l'homme pressé friand du sandwich avalé sur le pouce... chacun fut renvoyé à ses propres représentations, à ses propres habitudes, à sa propre relation à la table. L'alimentation est un sujet universel qui touche tout le monde et, de ce fait, est au cœur des paradoxes de notre société. (*Cf. diaporama publié en annexe au présent compte-rendu*).

Un premier, et non des moindres, ce chiffre : 6 millions de Français sont en situation d'insécurité alimentaire, c'est-à-dire, selon la définition délivrée au Sommet mondial de l'alimentation en 1996, dans l'impossibilité totale ou partielle, d'un « *accès physique économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive permettant de satisfaire les besoins énergétiques et les préférences alimentaires pour mener une vie saine et active* ».

Ensuite, les modes de vie et les choix de consommation modernes accordent moins d'importance à l'alimentation. En effet, en 40 ans, la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation au domicile, hors boissons, est passée de 30 % à 16 %. Le temps dédié à la préparation et à la prise des repas diminue fortement. Nous mangeons de plus en plus de produits prêts à consommer ; les jeunes achètent quatre fois moins de fruits et légumes que leurs aînés et le nombre de repas pris hors du domicile augmente significativement.

Troisième paradoxe, alors que notre modèle traditionnel fondé sur des repas familiaux préparés à la maison et pris en commun à heure régulière est de moins en moins la norme, le repas à la française a été récemment classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Quels sont donc les principaux enjeux ?

Dans un premier temps, la prise de conscience de l'importance de l'alimentation : celle-ci a cédé sa place à d'autres priorités dans le choix des consommateurs et serait devenue une variable d'ajustement. Il est souvent évoqué l'urgence de « réenchanter » l'alimentation.

Puis vient la sécurité alimentaire avec deux niveaux complémentaires : la toxicité immédiate et, même si les principales causes d'intoxication alimentaire sont aujourd'hui globalement maîtrisées, il y a encore chaque année en France près de 300 décès dus à l'alimentation, dont une grande partie liée à des négligences à domicile.

Puis il existe la toxicité de moyen ou long terme de certaines substances chimiques, de certains procédés de fabrication ou de conservation utilisés qui sont de plus en plus sources de débats et de controverses.

Un autre enjeu concerne l'équilibre nutritionnel, c'est-à-dire la combinaison de différentes quantités d'aliments consommés considérés sur l'ensemble de la journée, de la semaine. Si les produits bruts mis à disposition par l'agriculture ne sont pas intrinsèquement porteurs de déséquilibre alimentaire, les produits transformés, (les plats cuisinés, les sodas...) peuvent, en revanche, favoriser leur apparition s'ils contiennent, par exemple, de trop fortes teneurs en sucre, en sel ou en acides gras ou à l'inverse s'ils sont pauvres en fibres ou en vitamines. Ces déséquilibres accentuent les troubles de la santé et peuvent même, comme c'est le cas pour l'obésité dans certains départements et territoires d'Outre-mer, devenir de véritables problèmes de santé publique.

L'enjeu suivant concerne l'accessibilité de tous à une alimentation saine, équilibrée et diversifiée. Un autre vise à lutter contre le gaspillage alimentaire à tous les niveaux : production agricole, transformation, distribution et consommation finale. Un autre encore à réduire l'impact environnemental et social.

Enfin, le dernier enjeu concerne la préservation et la valorisation de la qualité de nos productions locales, nationales, régionales et ultramarines.

Pour cela, nous disposons de plusieurs grands leviers d'action. Le militant familial que je suis met en avant le rôle premier de la famille dans l'apprentissage et la découverte de l'alimentation. En effet, dès les premiers jours de la vie, le bébé alimenté au sein ou au biberon est au centre de toutes les attentions. Ce petit être en devenir perçoit déjà l'importance de la relation particulière qui s'installe au moment des repas. Il découvrira les saveurs et assimilera une partie de sa culture. Que des écrans s'invitent à la table familiale, que des plateaux repas circulent dans la maison, que le four micro-ondes et le congélateur soient des objets incontournables, que le temps à table soit source de tension ou de plaisir, que le choix des repas soit partagé, que la découverte des produits et saveurs soit transmise, alors dans le huis clos des familles se forgeront les prémices des représentations futures de l'enfant concernant ses rapports à l'alimentation.

Cependant, la famille n'est pas seule à jouer un rôle. L'information et l'éducation par des tiers est nécessaire et de nombreux acteurs peuvent être mobilisés. La communauté éducative scolaire, les professionnels de santé, de la restauration collective, les professionnels de la chaîne alimentaire, les pouvoirs publics, les médias et les consommateurs eux-mêmes, sont là pour mieux sensibiliser, informer et responsabiliser.

À ce titre, il faut revisiter l'éducation scolaire à l'alimentation en associant toute la communauté éducative et ceux qui ont les capacités d'intervenir au sein de l'école, mais aussi de valoriser des initiatives innovantes d'éducation nutritionnelle qui se déroulent dans d'autres lieux, en direction d'autres publics, comme celles menées par la mutualité, les collectivités territoriales, les associations caritatives, les organisations agricoles. Ces actions doivent être adaptées pour toutes les catégories sociales et tous les âges. En outre, il est nécessaire de renforcer le rôle des professionnels de santé : médecins généralistes, infirmiers, aides-soignants en matière d'éducation alimentaire.

Pour y parvenir, nous formulons six axes de préconisations.

Le premier concerne les politiques publiques. Il s'agit de mieux coordonner les politiques communautaires et nationales afin de veiller à leur cohérence et à leur complémentarité. Actuellement, elles sont très sectorisées par ministère, celui de l'Agriculture et de l'alimentation, celui de l'Environnement et celui de la Santé.

Il faut identifier et anticiper les conséquences susceptibles de découler des accords internationaux, en particulier les accords de libre-échange ; comme par exemple entre l'Union européenne et les États-Unis, le Canada et le Mercosur. Il y a, en effet, un risque de déstabiliser encore plus des secteurs agricoles, pour certains en grande difficulté, tel l'élevage et de conduire à l'importation massive de denrées répondant à des normes sanitaires en-deçà de celles en vigueur au sein de l'Union européenne et de qualité gustative moindre ; comme par exemple, les poulets désinfectés au chlore qui proviennent des États-Unis.

Il faut renforcer les contrôles publics. La baisse importante des effectifs que nous considérons comme ayant atteint un niveau plancher fait craindre pour la sécurité sanitaire. D'autant plus que plusieurs points névralgiques de contrôles, comme les abattoirs, les fruits et les légumes, les poissons d'élevage, dans un contexte de complexité des circuits commerciaux et de multiplication des intermédiaires, exigent un renforcement des contrôles au niveau communautaire. La fraude à la viande de cheval en est une illustration parfaite.

Il est aussi nécessaire de consacrer des moyens suffisants à la recherche publique, elle seule capable de garantir des résultats incontestables en matière de sécurité sanitaire des animaux.

Le deuxième axe de préconisation concerne la composition nutritionnelle des produits. Il s'agit d'abord de généraliser les démarches engagées par les professionnels. À ce jour, trente-cinq chartes d'engagements volontaires existent pour la réduction des teneurs en sel, en sucre et en matières grasses dans leurs produits. Nous pouvons aller plus loin et encourager cette démarche de concertation entre tous les partenaires concernés : pouvoirs publics, experts des questions de santé, professionnels, consommateurs et représentants des salariés. Il conviendrait alors de fixer des teneurs cibles à atteindre par type de produit. Une période d'une dizaine d'années semble réaliste pour procéder aux adaptations techniques nécessaires et permettre l'acceptation progressive par les consommateurs des évolutions susceptibles d'en résulter. À terme, vers 2025, les produits non conformes pourraient être interdits.

Dans le même temps, serait installé un Observatoire européen sur la qualité de l'alimentation, sur le modèle de l'Observatoire français l'Oquali, pour disposer au niveau communautaire de données comparables en termes de compositions nutritionnelles des produits alimentaires.

Les préconisations suivantes consistent à éclairer les choix des consommateurs.

L'étiquette est, en effet, la carte d'identité d'un produit. Donc en améliorant l'étiquetage des denrées alimentaires, on rend les messages délivrés plus compréhensibles. Dans un premier temps, cela passerait par l'expérimentation d'un dispositif visuel, de type feux tricolores, associé aux teneurs en sel, sucre et matières grasses. Déjà utilisé en Angleterre et mis en place en France par un réseau de grande distribution, cela consisterait, non pas à signaler tel produit comme étant néfaste pour la santé, puisque tout est une question de proportion et d'équilibre alimentaire global, mais de permettre aux consommateurs de combiner de manière pertinente plusieurs aliments complémentaires. Ce dispositif nécessiterait cependant une évaluation d'impact avant d'envisager sa généralisation.

Il est aussi nécessaire d'indiquer l'origine des ingrédients dans les produits transformés, en particulier les plats cuisinés. Dans la même ligne, nous demandons de poursuivre les travaux concernant la démarche d'affichage environnemental. Cette demande - qui émane d'une part croissante des consommateurs - a déjà été soutenue par notre assemblée dans son récent avis sur *L'éducation à l'environnement et au développement durable* porté par nos

collègues Allain Bougrain Dubourg et Antoine Dulin en novembre dernier. Elle nécessite d'être encore approfondie avec l'ensemble des parties prenantes car l'établissement de référentiels pertinents pour le secteur agro-alimentaire est très complexe et ne doit pas nuire à la compétitivité du secteur. Des indications de même type concernant les conditions sociales de production et de transformation pourraient aussi être intégrées. Il y va de la protection de l'enfance et des salariés à l'échelle de la planète.

Nous demandons une clarification des dates limites de consommation. Actuellement, deux dispositifs cohabitent : la DLC (Date limite de consommation) qui est une date limite de sécurité sanitaire et la DLUO (Date limite d'utilisation optimale) qui est une démarche commerciale simplement liée au goût des produits. Par exemple, les compotes, suivant leur localisation dans les magasins, affichent soit une DLC, soit une DLUO. De même, des sardines se bonifient avec le temps et peuvent parfaitement être consommées après vingt-cinq ou trente ans de boîte, paraît-il. Cet affichage est source de confusion et de gaspillage alimentaire. Il conviendrait donc d'expertiser la suppression des DLUO pour ne conserver que les DLC par type de produit avec des normes fixées sur des bases scientifiques de manière incontestable et homogène.

Nous proposons aussi d'agir sur les messages diffusés par les écrans :

- d'une part, en encadrant la publicité télévisuelle : l'engagement des chaînes dans une charte pour les créneaux des émissions pour les enfants doit être élargi aux heures de grande écoute ;
- d'autre part, en veillant au contenu des programmes, l'objectif étant de privilégier, dans les séries télé, les comportements alimentaires à promouvoir comme la préparation de repas en commun, l'utilisation de produits frais et sains et de bannir les pratiques condamnables sur le plan nutritionnel, tel le grignotage, dans les séries et émissions destinées aux jeunes, à l'instar de ce qui a été fait pour lutter contre le tabagisme ou l'alcoolisme.

Il faudrait également repenser les campagnes publiques de sensibilisation en privilégiant les recommandations positives. Les campagnes sont souvent stigmatisantes ou peu compréhensibles. Cinq fruits et légumes par jour, c'est bien. Cependant, cela peut provoquer chez ceux qui n'arrivent pas à atteindre ces objectifs ambitieux des réactions de rejet et avoir des effets contraires au but recherché.

Il faut plutôt mettre en avant les aspects positifs comme la création de liens sociaux, le plaisir ou encore le bien-être que peut procurer l'alimentation en termes d'amélioration de l'estime de soi et de son corps, par exemple.

Enfin, il faut promouvoir la diffusion de messages qui sensibilisent à la lutte contre le gaspillage, à toutes les étapes de la chaîne alimentaire. En effet, les pertes alimentaires sont un enjeu pour notre société, un enjeu éthique bien sûr, mais aussi sur le plan économique, social et environnemental. Il est nécessaire d'identifier les causes et les caractéristiques du gaspillage par type de production et de filière, afin de définir les actions préventives et correctives les mieux adaptées.

D'autres aspects de l'information du consommateur ont retenu notre attention comme, par exemple, informer les clients des restaurants sur les plats « faits maison » par une information visible à l'extérieur du restaurant. Cette mesure est d'ailleurs intégrée dans le projet de loi sur la consommation présenté par Benoît Hamon, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la consommation et actuellement examiné par le Parlement.

Enfin, il convient de proposer un étiquetage adapté aux besoins spécifiques des jeunes enfants et des personnes souffrant de pathologies alimentaires. 30 % des enfants de moins de 3 ans prennent leur repas devant un écran, 60 % des enfants de plus d'un an ont la même alimentation que leurs parents, 23 % d'entre eux consomment régulièrement des sodas.

Nous proposons aussi d'intégrer, dans les moyens destinés à l'information du consommateur, les outils modernes de communication en disposant d'applications adaptées pour aider les consommateurs, lorsqu'ils effectuent leurs achats en magasin ou par internet, à bien interpréter et valoriser, selon leurs besoins et leurs intérêts, les différentes informations disponibles en matière de composition nutritionnelle, d'origine et de conditions de fabrication des aliments, tout en restant particulièrement vigilant quant à la fracture territoriale et sociale en matière de technologie, afin de ne pas exclure une partie significative de nos concitoyens.

Le troisième axe de préconisation vise à permettre l'accès des plus démunis à une alimentation équilibrée. Pour cela, nous proposons de développer la vente à prix réduits des produits proches de leur DLC, d'expertiser la possibilité d'une baisse de TVA sur les produits bruts de première nécessité et de soutenir l'aide alimentaire. À cet effet, le Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD), actuellement remis en cause et qui représente 500 M€ par an, soit, Mesdames et Messieurs, 1 € par personne et par an, doit être maintenu à ces niveaux. Selon le triste constat des banques alimentaires, un nombre croissant de personnes sombre dans la précarité.

Nous souhaitons faciliter la coordination entre donateurs et distributeurs afin de favoriser la collecte des produits, leur transport et leur stockage, à l'instar de la démarche engagée par l'association Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires, récemment créée à l'initiative de notre regretté collègue Jean-Michel Lemétayer, et du ministre de l'Agriculture.

Un système de coupons alimentaires à destination des produits bruts, évoqués dans le cadre de la baisse du taux de TVA, pourrait être institué pour les populations fragiles, afin d'orienter leurs achats vers des choix alimentaires de qualité aux composants nutritionnels équilibrés.

Enfin, il serait également intéressant de valoriser les démarches sensibilisant et encourageant, dans le cadre associatif ou *via* les collectivités locales, la mobilisation et l'engagement des jeunes pour l'aide alimentaire, en particulier lors des collectes nationales.

Un certain nombre de nos préconisations concernent la restauration collective, l'objectif étant de garantir des repas de qualité et variés grâce à des modes de gestion adaptés. Il faut éviter le seul moins-disant et privilégier le mieux-disant. L'exemple de la caisse des écoles du 5^e arrondissement de Paris, dont le directeur a été auditionné, est intéressant à ce titre. Il est indispensable de prévoir des clauses dans les cahiers des charges, d'assurer un suivi et de former les responsables des achats. À cet effet, nous formulons d'autres recommandations qui consistent à privilégier les produits de proximité et/ou issus de l'agriculture biologique, à mieux intégrer la pause déjeuner dans l'organisation du travail et des rythmes scolaires (cette pause est aujourd'hui de 22 minutes en moyenne), à sensibiliser les personnels des maisons de retraite et des hôpitaux pour lutter contre le risque de dénutrition, enfin, à inciter les convives des restaurants collectifs à privilégier une alimentation variée et équilibrée par des choix orientés et des informations délivrées par des codes de couleur.

Monsieur le Président, en matière de restauration collective, le *self* du CESE pourrait montrer l'exemple ! Je sais que vous y attachez beaucoup d'importance...

(Applaudissements)

Enfin, concernant les enfants des familles les plus fragiles, il faut favoriser leur accès aux cantines scolaires par une information large auprès des familles sur les aides existantes *via* les CCAS et les intervenants auprès de ces publics. En effet, pour un grand nombre d'enfants, le repas à la cantine sera le seul repas équilibré de la journée.

Nos dernières recommandations concernent la valorisation des produits de qualité et le renforcement des liens avec les territoires. En soutenant les signes officiels de qualité et en clarifiant les ambiguïtés avec les mentions commerciales, par exemple « produit artisanal » ou « produit de tradition », qui entretiennent délibérément une confusion pour le consommateur non averti et concurrencent parfois durement nos producteurs et nos artisans. Je pense aux olives, aux charcuteries, aux origines parfois imprécises.

Nous souhaitons lutter contre la standardisation et préserver le goût des aliments en maintenant la diversité et la variété des fruits et légumes, en promouvant les produits locaux et de saison, afin de soutenir la vitalité économique et sociale des territoires, portée par les femmes et les hommes qui y vivent.

En conclusion, Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, bien se nourrir est certes vital. Molière, par un grand sens de la formule, prêta à l'Avare ces paroles : « *Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger* ».

Ce brillant auteur de comédie, par ailleurs fin psychologue, en connaissait la portée réductrice. Comme lui, nous devinons que les meilleures mesures à caractère purement technique, susceptibles d'être mise en œuvre par les pouvoirs publics, les professionnels ou les acteurs de la santé, ne sauraient être efficaces sans prise de conscience par l'ensemble de nos concitoyens, notamment par les plus jeunes, de l'importance de leur alimentation et de ce qu'elle porte de symbolique en termes de choix, de lien aux territoires, de lien social, de plaisir et de convivialité.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci M. le rapporteur. Bien vivre, c'est aussi bien manger. Madame la secrétaire générale a bien perçu votre message concernant l'appel à la concurrence que nous sommes en train de lancer pour notre *self*. Nous pourrions rajouter à notre maxime du CESE : « *Bien manger, c'est aussi bien travailler.* » Nous serons attentifs à votre appel, Monsieur le rapporteur.

Avant de passer la parole aux différents groupes, je salue l'initiative lancée par notre collègue, René Arnell, qui a créé le *Cahier du conseiller*. Celles et ceux qui s'interrogent sur le rôle du conseiller pourront représenter la parole de leur groupe. Bravo, c'est une très belle initiative !

DISCUSSION GÉNÉRALE

M. le Président. Mes chers collègues, je déclare la discussion générale ouverte. La parole est à Mme Basset, au nom du groupe de l'UNAF.

UNAF - Mme Basset

Mme Basset. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, Mesdames et Messieurs, le projet d'avis auquel vous êtes parvenu, Monsieur le rapporteur, avec les apports de chacun dans la section aboutit à un menu alliant diversité des ingrédients et équilibre des préconisations.

Le groupe de l'UNAF est sensible à la place faite à la famille. Les parents jouent un rôle clé et les expériences alimentaires de l'enfance sont un facteur déterminant des habitudes alimentaires à l'âge adulte.

Le lien étroit entre famille et alimentation permet aussi la construction de la relation parent/enfant. Au premier âge de la vie, l'alimentation est symbole de plaisir, de sécurité maternelle et affective. Tout converge pour constater la forte imbrication de la construction familiale et sociale de l'acte alimentaire et des effets familiaux et sociaux de l'alimentation.

Au rang des préconisations importantes contenues dans le projet d'avis, le groupe de l'UNAF en retient plus particulièrement trois (sans mettre de hiérarchie entre elles).

La voie visant à approfondir les modalités de l'étiquetage pour y insérer des feux tricolores doit être engagée rapidement pour aboutir, enfin, à une forme efficiente d'étiquetage des produits, élément important d'information et d'éducation nutritionnelle. Un tel système d'étiquetage donne une information rapide, simple et compréhensible par tous. En effet, il s'agit pour chacun des quatre nutriments clés (lipides, protéines, glucides et sel) d'indiquer si le produit en contient peu, en quantité moyenne ou beaucoup.

L'information par les feux tricolores compenserait les données véhiculées par la publicité. En effet, les enfants sont des prescripteurs importants des achats des parents, sans le discernement suffisant pour faire des choix alimentaires équilibrés.

Deuxième préconisation : la clarification des dates limites de consommation. Le projet d'avis est très éclairant sur les pratiques des distributeurs, notamment en Outre-mer. La DLC est une information utile et nécessaire à la seule destination du consommateur et ceci, pour garantir sa santé. Elle ne doit pas servir d'autres préoccupations. C'est la raison pour laquelle il est essentiel de normaliser les DLC sur des bases scientifiques par types de produits périssables. La DLC doit être une information claire, non sujette à interprétations divergentes.

Troisièmement, la question de la lutte contre le gaspillage alimentaire est essentielle. Chaque Français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an - dont 7 kg encore emballés - pour un coût annuel de 1 500 € ; 90 % des personnes interrogées ignorent ce qu'elles jettent et ce que cela leur coûte. L'UNAF et les UDAF sont engagées dans cette lutte contre le gaspillage, par une sensibilisation des familles aux bonnes pratiques ainsi que par la mise en œuvre du principe de la prévention amont (éco-conception) et aval (consommer mieux et responsable).

Le groupe de l'UNAF votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Vion, au nom du groupe de la mutualité.

Mutualité - Mme Vion

Mme Vion. Mesdames, Messieurs, l'alimentation est l'un des déterminants de la santé et pose à ce titre un problème de santé publique. Aussi, s'interroger sur l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée est une question importante pour le groupe de la mutualité.

Sur la base d'un constat partagé, le projet d'avis a pu élaborer des réponses équilibrées en termes d'acteurs à impliquer et d'actions à réaliser.

Comme le souligne le projet d'avis, le réseau de la mutualité française développe depuis longtemps des programmes de prévention et d'éducation pour la santé autour de plusieurs objectifs : sensibiliser sur une alimentation saine et équilibrée, promouvoir l'accessibilité financière et la proximité géographique et

renforcer la qualité de l'offre alimentaire. Ces objectifs rejoignent beaucoup ceux du projet d'avis.

Les conséquences de l'alimentation sur la santé sont à la fois bonnes et mauvaises. On rappellera, en effet, que les aspects négatifs de notre alimentation - trop de matières grasses, glucides parallèlement à une activité physique en diminution - ont des conséquences directes sur notre santé : maladies cardiovasculaires, obésité, surpoids et diabète.

Par ailleurs, comme le souligne le projet d'avis, au-delà des risques de court terme liés à l'ingestion d'aliments non conformes à la réglementation, des risques de plus long terme liés à l'absorption de substances chimiques utilisées lors de la production, de la transformation, du conditionnement ou de la conservation des aliments, peuvent se révéler extrêmement dangereux.

C'est le cas, par exemple, des perturbateurs endocriniens, considérés comme favorisant le développement de certaines pathologies chroniques telles que l'obésité et le diabète, mais aussi certaines maladies telles que le cancer.

Le mode d'alimentation apparaît également comme un révélateur des inégalités. En effet, les facteurs socioéconomiques sont déterminants. Il n'y a pas d'égalité face à l'alimentation. Ainsi, le poids des contraintes économiques dans les choix alimentaires est important. Si nutrition et santé sont liées, économie et nutrition le sont également. Choisir ses aliments implique un arbitrage économique implicite ou non. Les aliments les moins coûteux ne sont souvent malheureusement pas ceux dont la qualité nutritionnelle est la plus élevée. De ce fait, les plus défavorisés sont aussi les plus concernés à la fois par l'obésité et par les carences alimentaires.

Par ailleurs - deuxième source d'inégalité - les messages de prévention sont toujours mieux reçus et intégrés par les plus favorisés, et en l'absence de ciblage, ils creusent souvent les inégalités.

Le rôle de l'éducation et d'une information adaptée doit porter sur tous les lieux de vie, à tous les âges et en intervenant sur trois niveaux : l'individu, l'environnement - la famille, l'école, les entreprises - et le sociétal sans, pour autant, tenir des messages à caractère culpabilisateur.

Le groupe de la mutualité insiste également sur la nécessaire amélioration de la qualité de l'offre alimentaire collective, notamment au sein d'établissements de soins, auprès de publics fragilisés afin d'éviter les risques de dénutrition.

Enfin, acteur de proximité, la mutualité ne peut qu'encourager les initiatives qui reposent sur des solidarités de territoire et fournissent aux populations un meilleur contrôle sur leur santé.

Aussi, il lui semble essentiel de favoriser le développement des circuits courts en alimentation, comme préconisé dans le projet d'avis.

Le groupe de la mutualité votera sans réserve le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Le Lann, au nom du groupe de l'artisanat.

Artisanat - M. Le Lann

M. Le Lann. Au-delà de sa dimension économique, l'alimentation est un élément essentiel du patrimoine culturel français, reconnue pour son excellence au-delà de nos frontières, à travers ses traditions culinaires et ses « grands chefs étoilés ».

Mais l'alimentation tient également un rôle majeur en matière de santé ; d'où la nécessité de permettre à tous d'accéder à une alimentation saine et équilibrée.

La qualité de l'alimentation est désormais une préoccupation largement partagée par nos concitoyens.

Or, diverses crises et révélations médiatiques sur la composition et les modes de fabrication de certains produits issus de l'industrie agroalimentaire ont, ces dernières années, fragilisé la confiance des Français à l'égard de leur assiette.

Dans ce contexte, l'ensemble de la filière - de l'amont à l'aval - a souhaité s'engager aux côtés des pouvoirs publics afin de renforcer et promouvoir la qualité de l'offre alimentaire.

Être informé sur la traçabilité des produits transformés et sur l'origine géographique des ingrédients est une attente légitime des clients.

Pour autant, la qualité de l'alimentation s'apprécie de manière globale et non par aliment ; un étiquetage obligatoire et généralisé de tous les produits ne saurait donc, en soi, répondre au besoin d'une alimentation équilibrée.

En revanche, les signes officiels de qualité et d'origine représentent des outils d'information précieux sur la qualité des produits ; mieux les faire connaître, tout en luttant contre les appellations trompeuses utilisées à des fins purement commerciales, doit donc être une priorité. De plus, ils contribuent à valoriser le savoir-faire français à l'export.

Notre comportement alimentaire influe largement sur notre santé. C'est pourquoi l'apprentissage du « bien manger » doit être pensé dès le plus jeune âge. Le rôle de la famille, de la communauté éducative, et les pratiques de la restauration collective sont, à cet égard, essentiels.

Les campagnes de sensibilisation doivent aussi mieux cibler les publics et promouvoir davantage les atouts d'une alimentation saine et variée.

Les évolutions sociétales, marquées par des préoccupations environnementales et de bien-être, participent également aux changements de comportement.

Les consommateurs ont désormais des attentes nouvelles à l'égard de leur alimentation. La recherche du goût, de l'authenticité et des savoir-faire des producteurs et artisans, les conduisent à privilégier l'achat de produits locaux ou du terroir, dont la qualité et l'origine sont identifiées.

On observe ainsi un engouement pour les circuits de proximité. Cette tendance s'accompagne d'un regain d'intérêt pour le « modèle alimentaire » français, avec ses valeurs de plaisir et de convivialité.

Une telle évolution tend à contredire le message longtemps répandu selon lequel les circuits de proximité seraient plus coûteux pour les familles. En effet, réduire les intermédiaires et limiter le gaspillage alimentaire par l'optimisation des quantités achetées est porteur de gains de pouvoir d'achat.

Comme le souligne le projet d'avis, les collectivités publiques - à travers les restaurations collectives - doivent aussi s'inscrire dans ce mouvement en privilégiant les produits de proximité et en favorisant ainsi l'économie locale.

Pour conclure, le groupe de l'artisanat votera ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Courtoux, au nom du groupe de la CFTC.

CFTC - Mme Courtoux

Mme Courtoux. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Mesdames et Messieurs, la gastronomie française est un des éléments-clé du rayonnement de notre pays à l'international au point qu'elle figure depuis 2010 au patrimoine culturel de l'Unesco. Cet art de vivre, notre pays le doit à la diversité de ses territoires et de ses productions ainsi qu'aux savoir-faire de ses agriculteurs et des transformateurs.

Mais le modèle économique de distribution des denrées alimentaires a hélas, au fil du temps, donné un pouvoir excessif aux centrales d'achat et à la grande distribution, au détriment des producteurs et des TPE, multipliant les intermédiaires, diluant les responsabilités et réservant une grande partie de la valeur ajoutée aux géants du commerce.

Le projet d'avis invite à un rééquilibrage de ces circuits, vantant l'intérêt pour le consommateur des marchés forains et des commerces de proximité qui créent du lien social entre clients et producteurs, clients et transformateurs. L'alimentation n'est pas en effet, un simple produit marchand !

Le groupe de la CFTC partage les préconisations du projet d'avis, notamment en ce qui concerne l'efficacité des politiques publiques. Si se nourrir doit rester un plaisir, un acte convivial, c'est aussi une nécessité vitale qui implique de mettre à la disposition de nos concitoyens des produits sains, de qualité, ne présentant aucun risque pour la santé. À ce sujet, il convient d'améliorer la traçabilité sociale et environnementale de tous les produits alimentaires.

Les pouvoirs publics doivent par conséquent veiller à doter les organismes, tels la DGAL et la DGCCRF, de moyens humains pour assumer des contrôles et garantir la sécurité sanitaire.

Ces contrôles doivent impérativement s'étendre aux produits importés. Ne pas agir en ce sens, consisterait « à se tirer des balles dans le pied » en fragilisant nos entreprises et donc nos emplois.

Le projet d'avis insiste aussi sur la nécessité de clarifier l'étiquetage des denrées alimentaires et des dates limites de consommation. La CFTC appuie cette préconisation pour lutter contre le gaspillage alimentaire au moment même où 6 millions de Français peinent à se nourrir correctement.

Le texte met aussi l'accent sur l'éducation à l'alimentation constatant que l'attrait pour la restauration rapide grandit. Bien manger, c'est consacrer du temps au repas, manger de tout en quantité raisonnable, en privilégiant des produits de qualité ne rimant pas d'ailleurs forcément avec cherté.

C'est, par exemple, apprendre à cuisiner du poisson pêché sur les côtes françaises, bon au goût, bon pour la santé et bon pour la filière.

La CFTC votera cet excellent projet d'avis, en remerciant son rapporteur.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Rougier, au nom des groupes de l'UNSA et de la CFDT.

UNSA et CFDT - M. Rougier

M. Rougier. Mesdames et Messieurs, pour l'UNSA et la CFDT, favoriser l'accès à une alimentation de qualité, saine et équilibrée pour tous, est un sujet qui doit faire consensus.

Un premier défi que le projet d'avis ne traite pas, car cela dépasse le périmètre de la saisine, c'est le défi de la lutte contre la pauvreté. En effet, dans un pays comme la France, l'insécurité alimentaire touche plus de 6 millions de personnes, alors que la nourriture est abondante. Réduire la pauvreté, c'est réduire ces problèmes d'insécurité alimentaire.

Il convient également de faciliter l'accès à l'aide alimentaire des populations concernées. Cela implique, comme le préconise le projet d'avis, des politiques publiques cohérentes tant au niveau national que communautaire. Cela passe aussi par un maintien des ressources allouées au niveau européen. Des mesures incitatives cohérentes d'incitation fiscale, de lutte contre le gaspillage et une meilleure coordination des opérateurs sont également nécessaires.

Le second défi est celui d'une sécurité sanitaire sans faille. Elle nécessite de renforcer les contrôles de premier niveau par la puissance publique ; le développement du contrôle interne au sein des entreprises est également important.

Dans ce cadre, l'élargissement du droit d'alerte, revendiqué par la CFDT et l'UNSA et prévu par le législateur, va dans le bon sens. Un renforcement de l'action des institutions représentatives du personnel est également souhaitable. Rappelons aussi que la sécurité alimentaire passe par la formation continue des opérateurs.

La question de l'application des normes de qualité sanitaire est cruciale. Comme le souligne le projet d'avis, il faut éviter que les règles définies au niveau européen soient déclinées et mises en œuvre de manière disparate selon les États. La question se pose aussi de faire reconnaître ces normes au niveau international comme étant des « facteurs légitimes » de production, au même titre que ce qui est revendiqué par nos organisations pour les facteurs environnementaux et sociaux.

Troisième défi, celui de la formation et de l'information. En la matière, les plus jeunes sont une cible prioritaire car l'acquisition des habitudes alimentaires commence dès le plus jeune âge.

L'information des citoyens-consommateurs est aussi primordiale. Une amélioration de l'information délivrée sur les qualités nutritionnelles des produits qu'ils s'appêtent à consommer est nécessaire. À ce titre, la généralisation de dispositifs associant les repères nutritionnels journaliers à des codes tricolores doit être expérimentée. La CFDT et l'UNSA tiennent à souligner leur revendication de renforcer l'étiquetage des produits alimentaires en fonction de l'origine des denrées, y compris pour les produits transformés.

La fraude à la viande de cheval a remis sur le devant de la scène cette question, sans qu'elle trouve à ce jour de réponse réglementaire concrète au niveau européen.

Enfin, l'UNSA et la CFDT souhaitent rappeler qu'un meilleur partage de la valeur ajoutée au sein de la filière alimentaire, permettant à chacun de vivre décemment de son travail, est nécessaire. C'est non seulement un élément de garantie de la pérennisation des volumes de production, et donc de prix raisonnables, mais également la possibilité du renforcement de sa qualité en permettant aux opérateurs concernés de poursuivre leurs investissements vers une production qualitative, respectueuse des hommes, des territoires et de l'environnement. L'analyse des dernières données de l'Observatoire des prix et des marges nous conforte dans l'idée qu'il reste à faire des progrès importants dans ce domaine.

La CFDT et l'UNSA voteront le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Hacquemand, au nom du groupe de la CGT.

CGT - Mme Hacquemand

Mme Hacquemand. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Mesdames et Messieurs les conseillers, le groupe de la CGT partage globalement le projet d'avis. Je tiens à souligner l'écoute du rapporteur ; qu'il en soit remercié.

Le projet d'avis souligne, à juste titre, le caractère vital de l'alimentation pour la population et, à ce titre, la responsabilité des politiques publiques pour en assurer l'accès à des prix socialement acceptables.

Il nous semble que le projet d'avis aurait pu être plus ambitieux sur quelques aspects. Je voudrais en souligner deux.

La faiblesse du pouvoir d'achat et la précarisation de l'emploi pour près de dix millions de personnes les conduisent à une mauvaise alimentation voire, pour six millions d'entre elles, à une situation d'insécurité alimentaire. Cette situation exprime l'enfoncement dans la misère ; elle est inacceptable. Pour les personnes au revenu modeste, l'accès à une alimentation saine, équilibrée et diversifiée, condition d'une bonne santé, est incertain. Y remédier relève avant tout d'une augmentation du pouvoir d'achat et, notamment, d'une revalorisation du SMIC, des minima sociaux et des pensions de retraite. La responsabilité du gouvernement est essentielle. La dernière augmentation du SMIC, de l'ordre de 12 euros par mois, est loin de répondre à cette exigence.

Par ailleurs, imposer la TVA sur les produits alimentaires de première nécessité est particulièrement injuste. Permettre un véritable accès pour tous à l'alimentation exige la baisse de la TVA sur ces produits, voire sa suppression, qui est un des moyens d'atteindre des prix socialement acceptables. Le caractère vital de l'alimentation et son accès pour tous requièrent également un encadrement et un contrôle des prix alimentaires. Le prix du pain était encadré jusque dans le milieu des années 80. Cette mesure n'a pas été préjudiciable à l'économie de notre pays. En ce sens, il faut revenir sur les privilèges octroyés à la grande distribution pour négocier les tarifs, depuis la loi de modernisation économique promulguée sous la présidence de Nicolas Sarkozy en 2008.

Enfin, la responsabilité des groupes agroalimentaires sur la qualité des produits alimentaires nous semble insuffisamment traitée. Ce n'est pas l'industrialisation qui est en cause - les progrès techniques et scientifiques n'ont jamais rendu aussi sûre la production industrielle alimentaire - mais la recherche de rentabilité financière consistant à fabriquer au moindre coût pour engager le maximum de profit sacrifie la main-d'œuvre, les savoir-faire, la qualité des matières premières, l'entretien et les nettoyages des machines. La qualité des produits n'est pas compatible avec ces stratégies.

Malgré ces réserves, le groupe de la CGT votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Leclercq, au nom du groupe des associations.

Associations - M. Leclercq

M. Leclercq. Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, l'accès à une nourriture de qualité pour tous, la promotion de notre patrimoine gastronomique, la préservation de notre environnement et la consolidation de filières aux emplois pérennes représentent les principales préoccupations que l'alimentation soulève.

Le projet d'avis s'inscrit dans un contexte législatif qui devrait rappeler les grandes finalités défendues par notre assemblée : une alimentation sûre, de qualité pour tous, produite dans des conditions durables.

Parmi la grande diversité des thèmes abordés, trois aspects nous paraissent essentiels. Le premier concerne l'accessibilité de tous à l'alimentation. Cette priorité absolue mobilise depuis longtemps les associations et fondations qui agissent contre la pauvreté et l'exclusion à travers la lutte contre le gaspillage, l'accompagnement des personnes en situation de précarité, la vente à prix réduit ou la distribution gratuite des denrées ; les associations d'aide alimentaire interviennent chaque année auprès de 4 millions de bénéficiaires.

En conséquence, nous ne pouvons que souscrire aux propositions du projet d'avis visant à renforcer l'aide alimentaire. Nous tenons également à ajouter, comme recommandation aux besoins spécifiques de certains publics, la prévention de la dénutrition chez les personnes âgées en diversifiant la fabrication de produits alimentaires adaptés.

La deuxième question majeure est celle de l'information du consommateur. Les récents scandales alimentaires nous ont rappelé le besoin de renforcer les systèmes de contrôle mais aussi de légiférer, *via* la Commission européenne, pour garantir une information fiable sur la provenance des ingrédients.

L'amélioration de la traçabilité sur les produits transformés fait partie des revendications portées par les associations (de consommateurs, environnementalistes, etc.) ; garde-fou ou contre-pouvoir aux dérives de l'industrie agro-alimentaire, ces associations nous alertent, nous informent, nous conseillent. Notre groupe approuve les propositions du projet d'avis qui, par une clarification de l'information, facilite le choix du consommateur dans son intérêt.

Le troisième enjeu qui consiste à promouvoir une alimentation durable, à préserver la nature, à contribuer au développement économique local, à garantir des revenus décents aux producteurs tout en bénéficiant d'une nourriture saine et gustative, répond à des préoccupations conjointes pour nombre de nos concitoyens.

Notre groupe appuie les propositions du projet d'avis de soutenir les sites officiels de qualité, promouvoir les produits locaux de saison et les organisations ayant recours aux circuits courts, telles - et pourquoi ne pas citer - les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP).

Le groupe des associations votera le projet d'avis sans la moindre réserve.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Nedzynski, au nom du groupe de la CGT-FO.

CGT-FO - M. Nedzynski

M. Nedzynski. Monsieur le président, Chers collègues, pour le groupe FO, le projet d'avis part, à juste titre, du constat que 6 millions de personnes en France sont en situation d'insécurité alimentaire. Ce chiffre est à rapprocher de celui de 8,7 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté. Ceci justifie plus que jamais une relance de l'activité et de la consommation par des augmentations significatives des salaires et des prestations sociales. Il n'est pas acceptable que le niveau de revenus crée des inégalités dans l'accès à une alimentation de qualité.

Le groupe FO rappelle que les pouvoirs publics ont la responsabilité de garantir la sécurité alimentaire de tous. Ils doivent, pour cela, se doter des effectifs suffisants pour assurer les contrôles publics que cette responsabilité implique et, donc, inverser la diminution des moyens consacrés à ces contrôles que la RGPP a encore accélérés. Les procédures existantes d'autocontrôle, si elles peuvent contribuer à la démarche qualité des entreprises, ne peuvent, en aucun cas, être substituées à ces contrôles publics.

Par ailleurs, le groupe FO déplore que trop de pays de l'Union européenne se contentent de réglementations et de procédures de contrôles moins contraignantes et créent des distorsions de concurrence qui peuvent aussi être génératrices de dangers pour la santé des consommateurs.

Le groupe FO partage les préconisations du projet d'avis sur l'interdiction à terme des produits non conformes aux recommandations nutritionnelles, sur l'amélioration de l'étiquetage des produits alimentaires, de sa lisibilité et de son intelligibilité ou la lutte contre le gaspillage alimentaire à toutes les étapes de la chaîne alimentaire.

Considérant que la TVA est un impôt par nature injuste, le groupe FO est favorable à une baisse de la TVA sur les produits alimentaires de première nécessité, voire à une suppression complète pour les fruits et les légumes. De façon générale, le groupe FO est contre toute taxe comportementale qui consisterait à s'immiscer dans l'assiette du consommateur et qui touche prioritairement ceux dont le pouvoir d'achat est déjà restreint.

En ce qui concerne la restauration scolaire, le groupe FO considère indispensable la garantie de l'accès de tous les enfants aux cantines scolaires. Le prix ou le revenu insuffisant de leur famille ne peut, en aucun cas, être un critère d'exclusion.

Enfin, dans les appels d'offres, le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, c'est-à-dire du mieux disant, doit devenir la règle, celle du prix le plus bas, c'est-à-dire du moins disant, conduisant inéluctablement à une baisse de la qualité des repas servis.

Le groupe FO tient à remercier le rapporteur pour son écoute et considère que le projet d'avis est équilibré tant sur les constats que sur les préconisations. Il le votera donc.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Lebrun, au nom du groupe des entreprises.

Entreprises - M. Lebrun

M. Lebrun. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, le présent projet d'avis ne peut nous laisser indifférents, autant en tant que citoyens qu'en qualité de représentants des entreprises.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une situation insupportable : trop de familles ne mangent pas à leur fin dans notre pays alors même que le gaspillage alimentaire ne cesse de croître.

Face à ce constat implacable, notre groupe partage la proposition du rapporteur de soutien à l'aide alimentaire pour les plus démunis, notamment en recherchant une meilleure articulation entre donateurs et ceux qui distribuent les produits afin de favoriser leur collecte, leur transport et leur stockage. Parallèlement - et ainsi que cela tend à se développer dans la grande distribution - il devient nécessaire, après accord avec les professionnels, d'adapter les dates de péremption des produits vendus, sans tomber dans l'excès de précaution qui bloque la consommation des produits encore consommables.

Parallèlement, il convient de veiller à ce que l'excès de réglementation n'obère pas le développement des entreprises. Pour autant, nous sommes confrontés à une nouvelle vision du consommateur qui exige une information courte, claire et rassurante dans le sens où elle répond à ces interrogations. Mais attention, cet étiquetage intelligent des denrées alimentaires doit être réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière, en encourageant les bonnes pratiques et pour assurer à la collectivité une information nutritionnelle fiable.

Notre groupe demande une simplification de la TVA concernant les produits alimentaires. Nourrir le plus grand nombre par une alimentation saine et de qualité suppose que les règles soient les mêmes pour tous. En effet, dans le contexte marqué par l'ouverture des marchés, des crises sanitaires médiatisées et des attentes nouvelles, en termes de développement durable, la France a su se doter de normes contraignantes en matière de sécurité alimentaire, de traçabilité de certains produits ou encore d'agriculture biologique qu'il convient d'étendre aux pays européens.

Notre groupe souhaite vivement qu'une harmonisation des règles européennes soit de mise et que des contrôles rigoureux soient menés afin d'éviter toutes distorsions de concurrence et de nivellement par le bas.

À un moment où l'opprobre a été jeté sur de nombreuses entreprises accusées injustement de délocalisation, notre groupe rappelle que l'industrie agroalimentaire française est très liée aux consommateurs français. Nos usines sont situées près des producteurs et des consommateurs. C'est une industrie non délocalisable qui préserve l'emploi.

Pour toutes ces raisons, le groupe des entreprises prône la recherche d'un juste prix pour tous les acteurs de la filière qui ne seraient pas forcément synonymes de prix bas.

Enfin pour conclure, je vais louer les professionnels de la filière. Nous soutenons nos producteurs, nos éleveurs et nos pêcheurs qui font la richesse de la France et de la gastronomie. Accentuons la promotion des produits locaux et de saison et vantons le savoir-faire des artisans qui les transforment.

N'oublions pas que l'industrie alimentaire est un des fleurons de l'économie française qui participe grandement à nos exportations. Nous devons la préserver et nous voterons le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Hochart, du groupe des personnalités qualifiées.

Personnalités qualifiées - M. Hochart

M. Hochart. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, se nourrir est une nécessité vitale. Se nourrir bien est un acte constitutif de la bonne santé. Une alimentation adaptée de qualité est donc un acte de santé publique.

En cinquante ans, les habitudes alimentaires ont été bouleversées et les connaissances, même si elles étaient souvent empiriques et imparfaites, ont été déstructurées. Manger sain et équilibré est devenu compliqué, car le futile se cache souvent derrière l'essentiel.

Sur les emballages, on nous écrit que tel aliment apporte 30 % des apports journaliers recommandés en magnésium, 20 % en fer ou 30 % en vitamines A.

C'est bien aimable, mais on nous promène un peu car, avant tout, l'organisme a besoin de carburants pour faire fonctionner son propre organisme, à savoir des glucides et des lipides, donc des céréales, des matières grasses d'origine animale ou végétale.

Il a besoin, d'autre part, des matériaux pour construire les différents tissus, à savoir les protéines animales, viandes, poissons ou protéines végétales présentes dans les légumes frais, secs, les lentilles, les pois, les fèves, les pois chiches, haricots rouges et blancs, les cocos, les flageolets.

Tout est ensuite une question d'équilibre et d'assemblage entre les différents composants. La connaissance a beaucoup progressé et les nutritionnistes possèdent de plus en plus de savoir pour y parvenir. L'agriculteur produit ces différents aliments ou peut les produire. La recherche d'une adéquation au niveau territorial entre les besoins de la population et les producteurs doit être un axe de la politique alimentaire.

Le consommateur essaie désespérément de s'y retrouver, enfermé dans un entrelacs d'informations factuelles et peu compréhensibles, de demi-vérités, de sous-entendus, de publicités, qui n'aident pas à la compréhension de réglementation mal connue, mais de chartes d'entreprises ou de producteurs souvent constructives.

Au milieu de tout cela, les signes officiels de qualité ont du mal à être identifiés pour ce qu'ils sont : des signes officiels de qualité dont je vous rappelle qu'ils ne sont que cinq et reconnus au niveau européen. Il s'agit de l'Appellation d'origine protégée (AOP), de l'Indication géographique protégée (IGP), du Label rouge, de la Spécialité traditionnelle garantie (STG) et de l'Agriculture biologique.

Face à cette grande pagaille pour qu'alimentation rime avec santé, trois leviers sont actionnables. Le premier est de faire prendre conscience aux consommateurs de l'importance pour leur santé du bien manger qui peut revêtir des formes multiples. On le sait, c'est un travail de longue haleine nécessaire et judicieux dans lequel les politiques publiques doivent continuer à s'investir. Deuxièmement, développer les chartes qui engagent tout ou partie d'une filière et permettent d'améliorer la qualité et la composition des aliments produits ; par exemple, la filière charcuterie a décidé de baisser le taux de sel dans l'ensemble de sa filière. Troisièmement, en cas de nécessité, utiliser la voie réglementaire pour limiter l'usage de certains produits ; par exemple, je ne vois pas d'autre solution pour limiter le taux de sucre dans les sodas que la voie réglementaire.

Le projet d'avis qu'a présenté Thierry Damien, son éminent rapporteur, apporte des préconisations nécessaires à la mise en œuvre de ces leviers. J'y souscris et voterai ce projet d'avis.

J'extirperai une préconisation à laquelle la confédération paysanne est sensible, ainsi que le professeur Etienne : le développement de tout un réseau de production diversifiée de transformation et de consommation de proximité.

Pour conclure : dans différentes enseignes de la grande distribution, les haricots rouges viennent du Chili, les haricots de Soisson de Chine et les haricots cocos sont importés d'Éthiopie. N'y aurait-il pas un problème quelque part ?

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Lucas, du groupe des personnalités qualifiées.

Personnalités qualifiées - M. Lucas

M. Lucas. Monsieur le président, Messieurs les représentants des ministres, Monsieur le rapporteur, mes Chers collègues, ce projet d'avis insiste beaucoup sur les aspects sanitaires, diététiques et gustatifs de l'alimentation idéale. Il convient cependant de ne pas oublier que la suffisance quantitative demeure primordiale, au contraire de ce que notre société d'apparente abondance pourrait laisser à penser, au point qu'elle considère le bien manger comme étant d'abord le point trop manger à l'inverse des préoccupations vitales du sixième de notre humanité dont la préoccupation majeure quotidienne est de trouver de quoi se nourrir pour survivre et, pour qui, le préalable du bien manger, c'est d'abord l'accès à une alimentation.

Notre pays est passé d'une alimentation naturelle et intuitive, liée à une familiarité partagée avec l'agriculture, à une appréhension complexe de l'alimentation devenue à la fois source de plaisir et de convivialité, mais aussi de maladie, objet de générosité comme les Restaurants du cœur et aussi d'inégalités selon que l'on est nanti ou démuné.

Il faut bien admettre et c'est heureux, que l'alimentation, c'est d'abord un facteur de santé. Notre espérance de vie atteint aujourd'hui quatre-vingt-deux ans alors qu'elle n'était encore que de soixante et onze ans et demi en 1970 ; et nul ne peut nier l'impact positif d'une meilleure alimentation de la population sur cet allongement.

Notre alimentation suscite aussi des craintes pour la santé, particulièrement à cause de la présence de résidus chimiques. Celle-ci n'est pas prouvée par des troubles sanitaires, mais par des capacités de détection descendues au nanogramme et par une communication alarmiste. C'est ainsi que le projet d'avis signale une étude de la Direction générale de l'alimentation relevant 12 % d'anomalies pour la présence de résidus de produits phytosanitaires ; mais le projet d'avis précise aussi qu'il s'agit du résultat de contrôles orientés et non de 12 % de contrôles aléatoires.

Malheureusement, l'opinion publique ne retient que ce chiffre de 12 % d'anomalies et se crée des peurs injustifiées, fait des déductions erronées et porte un jugement parfois très négatif sur les agriculteurs qui respectent cependant, dans leur immense majorité, les réglementations européennes et françaises très protectrices.

Les recommandations pour une information et une éducation à une bonne alimentation dès le plus jeune âge doivent aboutir à des mesures efficaces et simples, mais pas simplistes, tel que l'étiquetage avec feux tricolores qui pourraient entraîner les consommateurs vers une alimentation déséquilibrée parce que n'achetant que ce qui serait vert. Alors qu'il est une évidence : il faut manger de tout un peu.

Enfin, nous souhaitons insister sur l'incapacité de garantir la sécurité sanitaire et alimentaire dans une logique économique qui privilégie une compétitivité uniquement axée sur les prix, telles celles que sous-tendent malheureusement les négociations actuelles entre les États-Unis et l'Europe.

À l'image de la culture, l'agriculture doit faire l'objet d'une exception agricole.

Au nom de la coordination rurale que je représente, je voterai ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme de l'Estoile, au nom du groupe de la coopération.

Coopération - Mme de l'Estoile

Mme de l'Estoile. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, se nourrir est bien sûr une nécessité, mais elle n'en demeure pas moins un grand plaisir.

Par ailleurs, l'alimentation véhicule des valeurs sociétales et éthiques fortes, aussi diverses soient-elles. Néanmoins, certains modes de vie incluant des comportements alimentaires déstructurés sont à l'origine de problèmes de santé, à commencer par l'obésité.

Dans ce contexte, il convient de trouver des solutions adaptées et proportionnées qui responsabilisent les consommateurs plutôt que les culpabiliser. Le projet d'avis souligne le rôle fondamental de l'éducation au sein des familles et de l'école.

Votre travail insiste également sur la nécessité d'une meilleure information des consommateurs et d'un renforcement des contrôles sanitaires.

Cependant, nous sommes quelque peu réservés sur un certain nombre de propositions, qui manquent d'expertise : l'abandon de la DLUO, une baisse de la TVA sur les produits alimentaires bruts de première nécessité ou un étiquetage nutritionnel sous forme de feux tricolores. Les solutions sont d'autant moins simples que le contexte est complexe.

Le projet d'avis souligne des éléments importants : la baisse croissante du budget alimentaire des ménages au profit d'autres postes, ainsi qu'une forte concurrence des producteurs étrangers non soumis aux mêmes règles. À cela s'ajoute une guerre des prix entre les enseignes de la grande distribution qui pénalise financièrement l'ensemble des maillons de la filière, en particulier les petits producteurs, et favorise un mouvement de banalisation des produits alimentaires. Il faut assurer une meilleure répartition de la valeur dans la chaîne alimentaire et revenir à un juste prix.

La qualité gastronomique de nos produits est un atout. Elle participe au rayonnement de la France. Cependant, nous consommons de plus en plus de produits importés et moins chers. Pour relever ces défis, il faut valoriser les produits garants du développement économique local. Les coopératives agricoles ont été pionnières dans la mise en place des signes de qualité, d'origine. Elles ont à cœur de valoriser le patrimoine alimentaire et gastronomique local, qui constitue un des secteurs *leaders* de notre économie. Elles sont impliquées tant dans les circuits courts, les marchés de proximité, l'agriculture biologique que dans la constitution de filières alimentaires. En effet, celles-ci sont incontournables pour assurer l'approvisionnement des grands centres urbains et répondre aux attentes de la restauration collective. Le positionnement sur des niches n'exclut pas des produits plus standards et de bonne qualité.

Soyons attentifs à la diversité de notre secteur agricole et agroalimentaire afin de pouvoir répondre aux multiples attentes des consommateurs citoyens, dont beaucoup sont soumis à de fortes contraintes de pouvoir d'achat.

Monsieur le rapporteur, le groupe de la coopération a apprécié vos qualités d'écoute et vous en remercie. Nous voterons en faveur du projet d'avis.

Je souhaite dire notre émotion suite à la disparition de M. Xavier Woimant.
(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à Mme Couturier, au nom du groupe de la CFE-CGC.

CFE-CGC - Mme Couturier

Mme Couturier. L'inscription de la gastronomie française au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco est bien la preuve que l'alimentation est au cœur de notre culture. Le plaisir de manger, mais aussi les dimensions de partage, de convivialité et de bien vivre lui sont ainsi associées.

Mais ce modèle est aujourd'hui menacé. Six millions de français sont en situation d'insécurité alimentaire. Le poids des contraintes économiques dans les choix alimentaires est important. Si nutrition et santé sont liées, économie et nutrition le sont également. Choisir ses aliments implique un arbitrage économique. De ce fait, les plus défavorisés sont aussi les plus concernés, à la fois par les carences alimentaires, mais aussi par la malbouffe et l'obésité. Le mode d'alimentation apparaît comme un révélateur des inégalités.

De plus, l'évolution du mode de vie de nos concitoyens a changé leurs pratiques alimentaires avec, notamment, l'augmentation de la consommation hors domicile et la progression constante d'achat d'aliments préparés.

La CFE-CGC partage l'analyse et les problématiques soulevées par ce projet d'avis et tient à mettre en exergue trois préconisations.

La première concerne la composition nutritionnelle des produits. Les liens entre alimentation et santé ne sont plus à démontrer et posent, à ce titre, un problème de santé publique. Les consommateurs en ont pleinement conscience et exigent une information simple et claire.

Le CESE propose de renforcer les liens entre ceux qui produisent les denrées et ceux qui les valorisent, afin de continuer à donner la priorité à la qualité et restaurer la confiance des consommateurs quant au contenu de leur assiette. Il faut mobiliser tous les acteurs de la filière pour assurer à la collectivité une information nutritionnelle fiable.

Nous demandons davantage de transparence sur la traçabilité du produit tout au long de la filière agroalimentaire. Celle-ci est déjà imposée par de nombreuses certifications, pour maîtriser les dangers et abaisser les risques sanitaires. Cette traçabilité permettrait aussi de justifier le prix du produit. En effet, les coûts de production peuvent varier beaucoup en fonction des pays membres de l'Union européenne. Il est donc important que le consommateur achète en toute connaissance de cause et puisse, s'il le souhaite, soutenir l'emploi de la filière agroalimentaire en France.

Notre groupe tient aussi à soutenir la préconisation concernant le développement de l'information et de l'éducation à l'alimentation, l'équilibre nutritionnel. Dès le plus jeune âge se profilent les comportements alimentaires à venir. Par conséquent, l'éducation des enfants à une alimentation saine et équilibrée revêt un caractère primordial, encore plus dans un contexte où le pouvoir d'achat des consommateurs et la part de l'alimentaire dans leur budget diminue.

Enfin, au moment où notre pays cherche des pistes de sortie de crise, il convient de capitaliser sur les atouts et le savoir-faire de notre filière alimentaire. Elle représente une ressource importante de notre pays, tant en termes d'emplois que d'équilibre de la balance commerciale. Comment ne pas être inquiet par cette succession de plans sociaux ? Les entreprises et les salariés du secteur sont les victimes du *dumping* social et fiscal des autres pays, membres ou non de l'Union européenne.

Afin que cesse cette concurrence déloyale et face au développement économique de notre pays, la CFE-CGC demande une nouvelle fois la mise en place d'un « serpent fiscal et social » au niveau européen, afin d'harmoniser vers le haut les réglementations sociales et fiscales des différents États européens. La vitalité des emplois de cette filière en dépend.

La CFE-CGC votera le projet d'avis et remercie notre rapporteur.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Monsieur Budoc, au nom du groupe de l'Outre-mer.

Outre-mer - M. Budoc

M. Budoc. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, le groupe de l'Outre-mer remercie le rapporteur et la section d'avoir rappelé qu'en Outre-mer, il n'y a pas un modèle alimentaire, mais des habitudes propres à chaque territoire, liées aux particularités culturelles, économiques, géographiques et à l'environnement régional.

Sur ce dernier point, rappelons que la non prise en compte des spécificités ultramarines dans les accords de libre-échange entre l'Union européenne et certains grands pays fait courir un risque pour l'avenir de nos productions locales et constitue souvent une entrave aux accords régionaux passés entre nos territoires et les pays tiers.

Au-delà des particularismes, les Outre-mer se caractérisent aussi par une prévalence élevée de l'obésité, du diabète et des maladies cardio-vasculaires. Cette situation, extrêmement préoccupante sur les territoires en phase de transition démographique et nutritionnelle (Guyane, Mayotte, Saint-Martin), appelle des réponses fortes et adaptées aux contextes locaux.

Sur ces territoires où les habitudes alimentaires et les systèmes traditionnels de production évoluent rapidement, l'amélioration de la composition nutritionnelle des produits est une priorité. Le projet d'avis souligne à raison que le dialogue renforcé entre les exécutifs locaux et les industriels doit aboutir à une réduction en sucre, sel et matière grasse de l'offre alimentaire. S'agissant des produits riches en matière grasse, une réflexion doit être menée afin d'aboutir à une réglementation propre, proche de celle mise en place récemment dans les DOM concernant les produits à haute teneur en sucre.

En outre, sur ces questions, l'Observatoire public de la qualité de l'alimentation a un rôle croissant à jouer, d'autant que cet organisme n'est aujourd'hui pas présent sur tous les territoires.

Par ailleurs, le groupe de l'Outre-mer souligne avec intérêt les propositions visant à permettre l'accès aux plus démunis à une alimentation équilibrée. Ces publics vulnérables ont besoin d'informations et d'éducation autour de l'alimentation et de la valorisation des produits de qualité. Or, il faut rappeler que la famille, l'école ou encore le médecin, constituent des structures fondamentales dans nos sociétés ultramarines et sont des points d'appui dans le maintien des traditions et des habitudes alimentaires propres à chaque territoire.

Partageant la plupart des analyses et des propositions de ce projet d'avis, le groupe de l'Outre-mer le votera.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Djebara, au nom du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse - M. Djebara

M. Djebara. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Mesdames et Messieurs les conseillers, le projet d'avis présenté par la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation a fait le choix d'une approche large du sujet et met bien en évidence la multitude des enjeux et des acteurs concernés.

Plusieurs propositions ont en particulier retenu notre attention.

À l'instar du récent avis sur *L'éducation à l'environnement et au développement durable*, voté par notre assemblée, le présent projet souligne le rôle essentiel des consommateurs et l'importance du travail de sensibilisation qui leur permettra d'effectuer des choix éclairés.

L'amélioration de l'étiquetage des denrées alimentaires que le projet d'avis appelle de ses vœux y participe grandement. L'accent mis sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et, ce, à chaque niveau de la chaîne alimentaire, doit également être souligné.

De la même façon, notre groupe s'associe aux inquiétudes relatives à l'avenir du réseau d'aide alimentaire français, qui est confronté à une hausse des demandes.

Nous souscrivons évidemment à l'engagement du CESE en faveur d'une pérennisation du budget du Fonds européen d'aide aux plus démunis.

Cependant, ce soutien ne doit pas se substituer à une politique globale de lutte contre la pauvreté.

En effet, le projet d'avis souligne bien de quelle façon le pouvoir d'achat conditionne les choix des consommateurs et influe sur leur comportement alimentaire et nutritionnel.

Il nous semble que la précarisation des conditions de vie des jeunes et les difficultés d'insertion que beaucoup connaissent doivent également être vues au regard de cet enjeu de l'accès à une alimentation de qualité saine et équilibrée.

Les jeunes du service civique mobilisés dans les quartiers sur ce thème, ainsi que l'ensemble des associations de jeunesse et d'éducation populaire, apportent une contribution majeure digne d'être reconnue et soutenue. C'est, d'ailleurs, dans ce contexte que les organisations étudiantes se sont saisies du sujet de l'alimentation des étudiants en développant les épiceries solidaires pour les étudiants, la vente de paniers bio issus de l'agriculture de proximité au sein des universités, ou encore, en proposant, comme le fait la mutuelle des étudiants, une application proposant des recettes simples et équilibrées à réaliser chez soi.

Permettre aux étudiants de s'alimenter de façon équilibrée, à des tarifs sociaux, était également un des principaux objectifs de la restauration universitaire dont il faut aujourd'hui assurer la pérennité, notamment par le biais d'un réengagement de l'État dans son subventionnement.

Enfin, notre groupe émet un regret quant au traitement déséquilibré des enjeux environnementaux, qui n'ont pas la place qu'ils devraient avoir dans un travail sur la qualité de l'alimentation, qu'il s'agisse de l'impact des produits

phytosanitaires, de l'agriculture biologique, du respect de la saisonnalité des produits, ou encore, de l'avantage environnemental évident des circuits courts, ici traités essentiellement sous l'angle de l'emploi et de la sécurité sanitaire.

En dépit de ces réserves, et dans l'espoir de voir ces questions traitées dans des avis ultérieurs, notre groupe votera en faveur du projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Lambert, au nom du groupe de l'agriculture.

Agriculture - Mme Lambert

Mme Lambert. Monsieur le président, Messieurs les représentants des ministres, Monsieur le rapporteur, Mesdames et Messieurs, mes Chers collègues, merci à M. Damien pour la présentation, tantôt lyrique, tantôt poétique, mais dynamique et sympathique, qui a mis en appétit l'ensemble de l'assemblée cet après-midi.

Je voudrais vous féliciter et vous remercier pour ce projet d'avis qui, au final, n'était pas aussi simple qu'il paraissait. En effet, nous aurions pu être entraînés vers des thématiques assez éloignées du sujet. Vous avez tenu votre ligne, Monsieur le rapporteur et votre objectif : inviter nos concitoyens à « *bien manger* ».

Vous avez rappelé, et nous vous rejoignons pleinement, que la nourriture, dans notre pays, est de grande qualité et très variée. Aujourd'hui, l'offre est suffisante et sûre pour que nos concitoyens soient en mesure d'avoir une alimentation saine et équilibrée. Vous avez insisté sur les efforts des producteurs jusqu'aux transformateurs, industriels comme artisanaux, pour toujours améliorer les produits, efforts pas toujours suffisamment rémunérés.

Vous avez souligné l'intérêt du développement des circuits courts et de proximité dans la reconstruction du lien de confiance avec les consommateurs, sans tomber dans le piège d'une opposition avec les filières longues qui n'a pas lieu d'être.

Ce qui doit tous nous animer, c'est la réponse aux attentes diverses et plurielles des consommateurs, en tenant compte de leurs contraintes budgétaires. Par exemple, après une période de développement, certaines productions biologiques, labels ou AOC, marquent aujourd'hui le pas, notamment pour des raisons de débouchés et de pouvoir d'achat.

Vous avez également tenu compte des difficultés que peuvent rencontrer les petites structures de transformation, à appliquer strictement l'ensemble des règles administratives, sanitaires ou d'étiquetage, et souligné la nécessité que ces règles soient adaptées de façon cohérente.

Trop souvent, les filières alimentaires sont confrontées à un climat de confusion et de défiance, amplifié par les médias.

Votre avis a le mérite de ne pas tout mélanger et de dire les choses clairement : les politiques publiques françaises se distinguent par la qualité de leurs contrôles, doublés des contrôles internes des professionnels, ce qui explique la détection rapide d'actes frauduleux ou malveillants, qui doivent être sanctionnés sévèrement. C'est comme cela que nous pourrions reconstruire sur le long terme la confiance des consommateurs dans leur alimentation.

Nous regrettons avec vous que de trop nombreux Français se nourrissent de manière déséquilibrée, s'exposant ainsi à des problèmes de santé importants. Il est essentiel de renforcer les politiques publiques et les actions professionnelles nombreuses pour mieux informer les consommateurs, et ce, dès leur plus jeune âge, sur l'équilibre nutritionnel de l'alimentation, mais aussi sur le plaisir et la convivialité des repas à la française.

Lutter contre le gaspillage, contribuer à l'alimentation des plus démunis en facilitant les relations entre les donateurs et les associations caritatives est également essentiel.

Je vous remercie d'avoir rappelé la mémoire de Jean-Michel Lemétayer, qui a eu à cœur de créer Solal.

Le groupe de l'agriculture approuve la majorité de vos préconisations en ce sens, mais nous conservons des réserves sur le dispositif des feux tricolores. Ce système risque de stigmatiser certains aliments et de ne pas atteindre l'objectif poursuivi. L'évaluation que vous proposez nous rassure.

Le projet d'affichage environnemental suscite chez nous les mêmes inquiétudes : trop complexe et mal adapté aux spécificités des produits agricoles, il se révèle contre-productif et pénalise nos productions françaises, notamment extensives et de qualité, ce qui serait paradoxal.

Pour conclure, votre projet d'avis constitue un très bon outil pour diffuser les bonnes pratiques alimentaires et contribuer à mieux informer nos concitoyens pour un retour à la confiance durable.

Le groupe de l'agriculture se prononcera en faveur du projet d'avis sans aucune réserve. Merci.

(Applaudissements)

M. le Président.- La parole est à Mme Laplante, au nom du groupe environnement et nature.

Environnement et nature - Mme Laplante

Mme Laplante. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, s'il est un sujet auquel aucune famille, aucun groupe d'amis ou de collègues ne peut échapper, c'est bien celui de l'alimentation.

Le groupe environnement et nature ne peut qu'être satisfait que la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation se soit saisie d'un sujet aussi vaste. Nous partageons assez largement les constats et les préconisations.

Ainsi, nous approuvons particulièrement :

- la lutte contre le gaspillage alimentaire incluant une réforme des DLC et DLUO, trop souvent liée plus à des considérations marketing qu'à des considérations sanitaires ;
- l'importance de permettre aux consommateurs d'accéder à une information claire et la plus complète possible sur l'origine des produits et leur composition au regard du triple enjeu économique, social et environnemental ;
- la nécessité de soutenir et renforcer l'aide aux plus démunis ainsi qu'aux ménages à faibles ressources.

Nous regrettons cependant la timidité de certaines préconisations, par exemple :

- les réserves émises par quelques-uns sur l'intérêt d'une information nutritionnelle plus accessible en étant matérialisée par les feux tricolores ;
- un passage trop rapide concernant les résidus des produits dangereux pour la santé des consommateurs, notamment les leçons à tirer de la présence des résidus de pesticides dans les produits végétaux nationaux et importés, et l'absence de préconisations sur les antibiotiques ;
- l'absence de préconisations sur les variétés anciennes, sources d'une grande diversification alimentaire, et particulièrement malmenées en ce moment par la réglementation.

Globalement, ce projet d'avis, très centré sur les aspects nutritionnels, l'industrie agroalimentaire et la grande distribution, n'aborde sans doute pas assez, de notre point de vue, les aspects sanitaires et les modes de production et de consommation.

Notamment, certaines idées reçues, fausses, n'apparaissent qu'en creux et ne sont pas suffisamment remises en cause.

Premièrement, l'idée trop souvent affirmée que c'est le consommateur qui décide et qui, ainsi, influe le marché.

Personne ne peut ignorer à quel point le consommateur, dès son plus jeune âge, est influencé - pour ne pas dire manipulé - par les techniques de plus en plus sophistiquées du marketing.

La deuxième idée est que consommer sain, en particulier des aliments bio, coûte plus cher et serait réservé à une élite. Des études de plus en plus nombreuses autour des modes de production, de distribution et de consommation dits « alternatifs » montrent que cette affirmation est fausse si l'on adapte sa consommation à la saisonnalité naturelle des produits, aux variétés liées au territoire et si l'on adopte un régime alimentaire plus équilibré en diversifiant notamment les sources de protéines.

Manger bio n'est pas du luxe, ni pour notre santé ni pour notre environnement.

C'est donc un nouveau modèle agro-alimentaire plus écologique qu'il faut promouvoir. Malgré ces quelques réserves, le groupe environnement et nature remercie le rapporteur pour le travail considérable accompli sur un thème qui renvoie au plus profond de notre culture et de notre éducation. Nous voterons donc ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La totalité des groupes s'étant exprimée et constatant qu'il n'y a pas d'autres demandes de prise de parole, je déclare close la discussion générale.

Mes chers collègues, je vous informe qu'aucun amendement n'a été déposé sur le projet d'avis, présenté par M. Thierry Damien, rapporteur.

VOTE SUR L'ENSEMBLE DU PROJET D'AVIS

M. le Président. Mes chers collègues, s'il n'y a pas d'objections, je vous propose de procéder au vote sur l'ensemble du texte du projet d'avis.

Les résultats du vote sont les suivants :

- nombre de votants : 176
- ont voté pour : 176

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté.

(Applaudissements)

M. le président. M. le rapporteur, Nous nous réjouissons de ce résultat.

La parole est au président de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, M. Giroud.

M. Giroud. Monsieur le président, je remercie Thierry Damien car je crois qu'un projet d'avis voté ainsi, on n'en a pas tous les jours ; pour nous, section de l'agriculture de la pêche et de l'alimentation, c'est réconfortant, car cela n'a pas toujours été si facile !

Je remercie aussi les administrateurs qui ont accompagné Thierry Damien pour l'écriture de ce projet.

L'alimentation est un domaine essentiel à la vie des citoyens et à notre vie de tous les jours. En tant que citoyens, on a toujours quelques contradictions entre ce que l'on souhaite et la réalité dans laquelle on pratique. Cela va même jusqu'au fait qu'on loue la reconnaissance du repas à la française, mais que l'on ne sait toujours pas bien la pratiquer, soit parce que l'on n'en prend pas le temps, soit parce que l'on n'accepte pas d'en payer le prix. Cela fait partie de notre nature.

Je voudrais affirmer - ce projet d'avis l'a fait - l'importance de l'alimentation et de toutes les précautions qui doivent être prises pour assurer en quantité mais aussi en qualité cette alimentation et pour faire que nos populations, qui se trouvent confrontées à des difficultés économiques, puissent y accéder de la même manière. C'est ce que nous avons poursuivi à travers ce projet d'avis, à la fois pour sécuriser les consommateurs, mais aussi pour assurer cet accès à l'ensemble de notre population. Merci.

M. le Président. Monsieur le président, merci. Je voudrais à mon tour remercier Philippe Blumenfeld, Geneviève Darmon et Luis Felizardo pour leur aide précieuse.

Je vous remercie d'avoir mis en avant un certain nombre de sujets qui ont beaucoup intéressé les parlementaires que nous voyions ce midi. Il y aura donc des prolongations, probablement de caractère législatif, en tout cas une implication des parlementaires sur les quelques préconisations que vous avez faites et les problèmes que vous avez soulevés, qui n'étaient pas forcément connus de tous.

Le Conseil économique, social et environnemental peut s'enorgueillir de la qualité de votre travail et de ce vote qui a très clairement posé un problème et apporté des solutions. C'est ce que l'on appelle un bon conseil.

La séance est levée

*
* *

La séance est levée à dix-sept heures dix.

Prochaine séance le mardi 11 février 2014 à 14h.

ANNEXES


Annexe : Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée - Diaporama illustrant les propos de M. Thierry Damien, rapporteur



Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée
CESE - 28 janvier 2014

L'alimentation au cœur des paradoxes de notre société


- ✓ 6 millions de Français en situation d'insécurité alimentaire
- ✓ Des modes de vie et des choix de consommation modernes qui accordent moins d'importance à l'alimentation





Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée
CESE - 28 janvier 2014

Les principaux enjeux

- ✓ la prise de conscience de l'importance vitale de l'alimentation
- ✓ la sécurité sanitaire et l'équilibre nutritionnel
- ✓ l'accessibilité de tous à une alimentation saine, équilibrée et diversifiée







Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée
CESE - 28 janvier 2014

Les principaux enjeux (2)


- ✓ La lutte contre le gaspillage alimentaire
- ✓ La réduction de l'impact environnemental et social
- ✓ La préservation et la valorisation de la qualité de nos productions nationales

Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée
CESE - 28 janvier 2014

Les grands leviers d'action

- ✓ L'information et l'éducation de tous les consommateurs
- ✓ La mobilisation de tous les acteurs
- ✓ L'importance du rôle de la famille



	<p>Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée CESE - 28 janvier 2014</p>
	<p style="text-align: center;">Les axes de préconisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer l'efficacité des politiques publiques ✓ Améliorer la composition nutritionnelle des produits ✓ Eclairer les choix des consommateurs ✓ Permettre l'accès des plus démunis à une alimentation équilibrée ✓ Répondre aux enjeux de la restauration collective ✓ Valoriser les produits de qualité et renforcer les liens avec les territoires 

	<p>Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée CESE - 28 janvier 2014</p>
	<p style="text-align: center;">Renforcer l'efficacité des politiques publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordonner les politiques communautaires et nationales dans les domaines de l'agriculture, l'alimentation, la santé et l'environnement ✓ Identifier les risques découlant des accords internationaux ✓ Rendre plus opérants les contrôles publics pour garantir la sécurité sanitaire et conforter la recherche publique 



Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée
CESE - 28 janvier 2014

Améliorer la composition nutritionnelle des produits


- ✓ Généraliser les démarches engagées par les professionnels et fixer en concertation des teneurs cibles à atteindre
- ✓ Interdire à horizon 2025 les produits non conformes
- ✓ Créer un observatoire européen sur la qualité de l'alimentation sur le modèle de l'OQUALI français




Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée
CESE - 28 janvier 2014

Eclairer les choix des consommateurs (1)

- ✓ Améliorer l'étiquetage des denrées alimentaires :
 - expérimenter un dispositif à un code visuel à feux tricolores associé aux Repères Nutritionnels Journaliers
 - indiquer l'origine des ingrédients dans les produits transformés
 - approfondir la démarche d'affichage environnemental et intégrer le volet social
- ✓ Clarifier les dates limites de consommation





Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée
CESE - 28 janvier 2014

Eclairer les choix des consommateurs (2)

- ✓ Agir sur les messages diffusés par les écrans en
 - encadrant la publicité télévisuelle
 - veillant au contenu des programmes
- ✓Repenser les campagnes publiques de sensibilisation en privilégiant les recommandations positives
- ✓Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire à toutes les étapes de la chaîne alimentaire





Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée
CESE - 28 janvier 2014

Eclairer les choix des consommateurs (3)

- ✓ Informer les clients des restaurants sur les plats « faits- maison
- ✓Proposer un étiquetage adapté aux besoins spécifiques des jeunes enfants et des personnes souffrant de pathologies alimentaires
- ✓Utiliser les outils modernes de communication






Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée
CESE - 28 janvier 2014

Permettre l'accès des plus démunis à une alimentation équilibrée


- ✓ Développer la vente à prix réduits des produits proches de leur DLC
- ✓ Expertiser la possibilité d'une baisse de la TVA sur les produits alimentaires bruts de première nécessité
- ✓ Soutenir l'aide alimentaire




Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée
CESE - 28 janvier 2014

Répondre aux enjeux de la restauration collective

- ✓ Garantir des repas de qualité et variés grâce à des modes de gestion adaptés
- ✓ Privilégier les produits de proximité et/ou issus de l'agriculture biologique
- ✓ Mieux intégrer la pause déjeuner dans l'organisation du travail et les rythmes scolaires
- ✓ Sensibiliser les personnels des maisons de retraite et hôpitaux pour lutter contre le risque de dénutrition






Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée
CESE - 28 janvier 2014

**Valoriser les produits de qualité
et renforcer les liens avec les territoires**

- ✓ Soutenir les signes officiels de qualité et clarifier les ambiguïtés avec les mentions commerciales
- ✓ Lutter contre la standardisation et préserver le goût des aliments en maintenant la diversité des variétés de fruits et légumes
- ✓ Promouvoir les produits locaux et de saison pour soutenir la vitalité économique et sociale des territoires

Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée
CESE - 28 janvier 2014

Bien se nourrir c'est certes vital mais la célèbre formule de l'Avare de Molière ...

« il faut manger pour vivre et non vivre pour manger »

...est réductrice car elle ne prend pas en compte la dimension plaisir, convivialité et lien social qu'il est indispensable de chercher à maintenir pour tous nos concitoyens.

